

# E-CHO COMPTE-RENDU

## FORUM DE CLOTURE

### L'organisation générale

Salle de l'Agora - Lacq, le 11 janvier 2024

#### Intervenants :

- Animation générale de l'évènement : Diane BEUCARD, agence Neorama
- Propos introductifs :
  - Patrice LAURENT, président de la Communauté de Communes Lacq-Orthez
  - Virginie ALLEZARD et Marion THENET, garantes de la Commission Nationale du Débat Public
  - Pascal PENICAUD, co-fondateur et président d'Elyse Energy
- Pour la présentation du projet :
  - Benoit DECOURT, associé produits, durabilité et affaires publiques
  - Mathieu HOYER, directeur du programme Carburants d'Aviation Durables



## Propos introductifs

---

### Ouverture de la réunion par Monsieur Patrice LAURENT, président de la Communauté de Communes Lacq-Orthez

---

« Bonsoir à toutes et à tous. Je suis heureux d'être là ce soir pour cette concertation organisée à Lacq, devant Monsieur le Maire de Lacq, les élus de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, et enfin les nombreux participants à cette réunion. Il s'agit de la dernière réunion après une concertation qui aura duré trois mois. C'est une première pour le bassin de Lacq de vivre une concertation sous l'égide de garants avant un investissement sur notre bassin. C'est un exercice intéressant parce qu'il permet, avant même un dépôt de permis de construire, de poser les choses, d'être transparent, d'expliquer ce que l'on souhaite faire, ce que l'on veut faire, se demander pourquoi, comment. La concertation permet également d'entendre des avis qui peuvent être différents. Elle permet à tout à chacun de poser des questions. Il s'agit d'un exercice démocratique qui s'est bien déroulé et je tiens à vous remercier parce que l'exercice est chronophage en termes d'organisation. Ce n'est pas simple, ce sont des moyens qui sont engagés sur un projet qui intéresse le bassin de Lacq. Le projet s'articule autour de la production d'hydrogène sur Mourenx, la production de e-méthanol sur Lacq pour décarboner le transport maritime notamment et puis la production d'e-biokérosène sur le site de YARA à Pardies pour participer à la décarbonation du transport aérien. Ces sujets nous intéressent puisque nous avons une trajectoire de production d'énergies renouvelables, une trajectoire de verdissement de nos activités industrielles, chimiques : Alpha Chitin qui fabrique du chitosan à partir de molécules biosourcées, M2I qui fait des phéromones pour protéger les cultures à la place des pesticides. C'est cette histoire que nous essayons d'écrire avec CHEMPARC et sa directrice Audrey LEBARS. CHEMPARC c'est nous, les collectivités, les industriels, les organisations syndicales, toutes les collectivités : région, département, agglomération de Pau, l'Etat puisqu'il y a le préfet autour de la table. Nous nous emparons de sujets que nous essayons de faire avancer, pas nécessairement avec l'ambition d'être des voraces, de grossir, de grandir, d'être plus fort, de créer plus d'emplois, mais plutôt avec l'ambition de produire des énergies renouvelables, de décarboner et de faire en sorte que le monde de demain soit un monde vivable pour nous et les générations futures. Le projet E-CHO est au cœur des développements que l'on aura.

Je m'intéresse beaucoup au climat, à la planète. Nous sommes parfois amenés à prendre des décisions qui ne sont pas très populaires. Par exemple, quand nous avons décidé de ramasser les ordures ménagères tous les 15 jours au lieu de toutes les semaines pour faire tourner moins de camions sur les routes, cela a généré de vives réactions de personnes furieuses. Le travail de préservation de notre environnement n'est pas simple parce que nous devons continuer de vivre : des avions voleront toujours et des camions rouleront toujours sur nos routes. Nous ne passerons pas du jour au lendemain au tout électrique, nous aurons besoin d'un mix énergétique.

Je suis très heureux qu'une entreprise comme Elyse Energy s'intéresse à notre territoire. Nous avons tout ce qu'il faut pour que ces projets aillent à leur terme et nous sommes heureux d'être présents ce soir avec l'ensemble des élus qui m'accompagnent. »

### Une concertation préalable sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

---

*En préambule, il est indiqué par l'animatrice que la concertation du projet E-CHO est encadrée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). La phase de concertation préalable se clôture le 17 janvier et l'apport de contributions est encore possible jusqu'à cette date. Deux garantes sont présentes lors de cette réunion et présentent quelques points clés sur leur rôle dans cette démarche.*

### Interventions de Mesdames les garantes, Virginie ALLEZARD et Marion THENET

La Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est présente pour encadrer cette concertation préalable. Cet organisme est une autorité administrative, indépendante des pouvoirs publics, indépendante des politiques, indépendante des porteurs de projets. Les garants ont été choisis et

nommé avec une lettre de mission qui encadre leurs actions, comme étant des personnes neutres, indépendantes par rapport au projet, aux acteurs du territoire.

Cette concertation a pour but d'informer et de faire participer le public (ou les publics). Elle est mise en œuvre dans le cadre d'un droit constitutionnel qui nous informe que toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement, détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Toutefois, la concertation permet également d'aborder d'autres enjeux et notamment les enjeux socio-économiques. Ce droit vise à débattre du bien-fondé du projet, c'est pour cela qu'un scénario zéro a notamment été présenté, avant que des décisions irréversibles soient prises en compte, et notamment avant la phase de l'enquête publique qui n'aura pas lieu avant le début de l'année 2025. Ce droit permet aussi de débattre des conditions de mise en œuvre du projet si le porteur de projet (Elyse Energy et RTE) décide de le poursuivre à l'issue de cette concertation. Ce droit vise aussi à débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, des moyens pour éviter les impacts, les réduire ou les compenser. Dans le cadre de cette concertation, les enjeux liés à la biomasse ont, par exemple, été cités comme le montre les pancartes présentes dans la salle. La concertation permet aussi d'informer et de faire participer tous les publics (y compris ceux éloignés des décisions publiques) tout au long de la vie du projet. Nous avons notamment porté une attention au public jeune puisque nous sommes allés dans des lieux scolaires (lycée et université).

La CNDP repose sur six principes :

- **L'indépendance** vis-à-vis de toutes les parties prenantes.
- La **neutralité** par rapport au projet. Nous n'avons pas vocation à nous exprimer sur le fond du projet, nous avons vocation de nous exprimer sur l'information et la participation du public.
- La **transparence** : nous vérifions tous les comptes-rendus réalisés, les réponses aux questions posées sur les registres papier et sur les registres numériques.
- L'**argumentation** : nous avons une approche qualitative et non quantitative.
- L'**égalité de traitement** : toutes les contributions ont la même valeur.
- L'**inclusion** de tous les publics.

Les garants n'expriment pas leur avis sur le projet mais rendent compte de ce qui s'est passé pendant la concertation à travers le bilan de concertation. La concertation préalable se finit le 17 janvier et il a été demandé à ce que la dernière réunion publique soit réalisée une semaine avant le 17 janvier afin de permettre au public de continuer à s'exprimer. Le bilan sera rendu au plus tard le 17 février. Il sera publié sur le site de la CNDP, sur le site du projet qui continuera à être actif, et diffusées par toutes les collectivités qui voudront bien le relayer. Ce bilan évoquera toutes les remarques concernant les possibles évolutions du projet. En effet, les alternatives du projet intègrent la possibilité que le projet ne se réalise pas. Le porteur de projet aura deux mois pour répondre au bilan de concertation des garants : il s'agit d'un délai réglementaire mais il peut y répondre plus tôt.

La concertation ne se termine pas le 17 janvier puisqu'un processus de concertation continue sera mis en place et ce jusqu'à l'enquête publique. Cette dernière phase pourrait durer un certain nombre de temps en fonction des nouveaux éléments du fait des différentes études finalisées qui pourront être également publiées sur le site. À la fin de cette soirée, des stands sont présents notamment un dédié à la concertation continue pour recueillir vos attentes. Cela ne veut pas dire que tout sera fait, mais vous pouvez vous exprimer ici ou sur le site Internet du projet.

### Intervention de Monsieur Pascal PENICAUD, Président d'Elyse Energy

---

La réunion de ce soir restitue une première phase d'échanges qui a duré trois mois depuis la première rencontre réalisée en octobre dernier. Pour Elyse Energy, c'était la première fois que cet exercice est réalisé mais c'est également nouveau pour le territoire.

Nous vous remercions pour votre présence et vos contributions tout au long des 19 rencontres vécues ensemble pendant lesquelles vous avez partagé vos questions, exprimé vos doutes et parfois votre opposition mais aussi votre soutien et vos encouragements.

La concertation a permis de questionner et de faire mûrir le projet E-CHO. Les interrogations posées ont aussi souvent relevé du débat citoyen voire politique. Nous reviendrons ce soir sur tous

ces sujets mais nous voulions mettre l'accent sur trois d'entre eux : l'utilisation de ressources naturelles pour décarboner, les efforts de sobriété nécessaires et l'impact des projets industriels sur leur écosystème.

En amont, et pour ceux n'ayant pas assisté aux premiers échanges, le projet E-CHO a pour objectifs de produire des carburants durables pour contribuer à initier la décarbonation de l'industrie et des transports lourds. Comme cela a été rappelé par le Président LAURENT, le programme est composé de trois unités industrielles que nous souhaitons implanter à horizon 2027-2028 sur le bassin de Lacq. La production d'hydrogène est la première brique, elle serait implantée sur Mourenx, Pardies et Noguères. L'hydrogène serait ensuite utilisé pour fabriquer deux types de carburants durables : du e-méthanol sur le site d'Induslacq à Lacq et Mont, et du e-biokérosène sur les communes de Pardies et Bézingrand. Le e-méthanol serait utilisé pour décarboner l'industrie française et remplacer le méthanol fossile qui est aujourd'hui utilisé et intégralement importé par l'industrie française mais également comme carburant pour le transport maritime. Les carburants d'aviation durables sont quant à eux destinés au transport aérien. Au total, nous souhaitons produire 315 000 tonnes de molécules bas-carbone chaque année sur le bassin et nous aurons pour cela besoin de mobiliser plus de 800 emplois (directs et indirects, c'est-à-dire induits par l'activité). Pour porter ce projet, Elyse Energy est accompagné de partenaires industriels, pour certains présents dans la salle : IFP Energies Nouvelles, le groupe Avril, Axens et Bionext.

### **Les ressources à mobiliser pour remplacer le pétrole**

Comme le montre la COP28 récemment organisée à Dubaï, tout le monde est d'accord (ou presque) pour sortir du pétrole. Par quoi remplacer le pétrole ?

Il y a deux sources d'énergies alternatives principalement : l'électricité (renouvelable ou bas-carbone) et la biomasse. E-CHO, contrairement à ce qui peut être lu dans la presse régionale, n'est pas un projet de biocarburants. 70 % de l'énergie utilisée provient de l'électricité. E-CHO est avant tout un projet de carburant électrique que l'on appelle électro carburant ou e-carburant. Il y a également un besoin de biomasse pour 30 % de l'énergie restante. Nous avons constaté que le sujet de la biomasse a pris une importance toute particulière et a cristallisé beaucoup de tensions. Une conférence-débat sur le sujet de la biomasse a été organisée. Pendant cette rencontre, nous avons eu l'occasion de dire que, dans le cadre de notre plan d'approvisionnement, tel que nous l'imaginons et dans les choix que nous avons initié, une diversification sera réalisée pour aller au-delà de la seule ressource forestière. Nous avons constaté que le sujet de la forêt est un sujet qui a suscité le plus de questions et d'oppositions : « la forêt n'est pas une ressource, il ne faut pas la toucher » ou encore « est-ce qu'utiliser de la biomasse, c'est vraiment décarboner ? ». Nous avons également entendu des personnes nous dire que la forêt française dans cette région est menacée par le réchauffement climatique et que des projets comme E-CHO pouvaient aider des propriétaires forestiers à faire face à ces changements. Nous sommes conscients qu'il peut y avoir un débat et que la biomasse, particulièrement la biomasse forestière, est une ressource rare. Nous avons également conscience qu'il existe des pratiques qui font l'objet de controverses et notamment les coupes rases. En tant que maître d'ouvrage, nous aurons une responsabilité particulière au moment où l'on définira notre plan d'approvisionnement en biomasse. Les scientifiques du GIEC et les retours de la convention citoyenne pour le climat expriment que la sortie des énergies fossiles ne pourra se faire sans mobiliser de la biomasse.

### **Les conflits d'usages et la sobriété**

Sur ce sujet, il nous a été dit que dans un monde aux ressources limitées, il ne sera pas possible de tout décarboner. Il faut également changer les comportements : moins consommer et réduire certains usages non indispensables comme l'aviation.

75 % des molécules que l'on produirait à travers le projet E-CHO sont destinées à l'industrie et au transport maritime. Nous avons noté que sur ces usages, il n'y a pas eu trop de débat, et cela semblait plutôt consensuel.

25 % de nos molécules seraient destinées à l'aviation civile ou militaire. Concernant l'aviation, la question des conflits d'usage et de la sobriété est particulièrement sensible. Pour résumer ce que nous avons entendu : « est-ce que c'est une bonne idée de mobiliser des ressources naturelles en particulier de la biomasse pour décarboner le transport aérien, il vaudrait mieux arrêter de faire voler les avions ». Nous pensons que pour sortir du pétrole, la réduction de notre consommation d'énergie et la modification de nos comportements sont inéluctables. Nous pouvons nous interroger légitimement sur le fait de savoir si les politiques publiques actuelles vont assez loin ou suffisamment loin sur ces sujets. Par ailleurs nous avons aussi la conviction que dans les prochaines années il continuera à y avoir des avions dans le ciel et des bateaux sur les mers. Dans ce cadre-là, est-ce que ne rien faire est vraiment une option ? Notre parti pris revient à dire « non ». De ce point de vue, nous ne prétendons pas que E-CHO soit la solution miracle qui permettrait de continuer à vivre comme avant mais contribue à accompagner ces changements incontournables qui prendront du temps.

### **Les impacts des projets industriels**

Les projets de décarbonation se présentent comme des projets vertueux sur le plan du carbone mais posent des questions : « quels sont leurs impacts sur les écosystèmes de notre territoire ? ». Pendant la concertation, les questions autour des risques, des nuisances, des impacts sur l'eau ont été des questions importantes qui ont été soulevées par beaucoup d'entre vous. Ces sujets complexes permettent à chacun d'avoir des avis différents. Nous sommes heureux que l'impératif de décarbonation nous permette de réindustrialiser le pays et de renforcer notre souveraineté énergétique. La contrepartie est que ces usines auront un impact sur nos territoires. Lorsque l'on extrait du pétrole, une ressource fossile, l'impact sur les ressources naturelles n'est pas visible. De plus, comme le pétrole est exploité à l'autre bout du monde, nous ne percevons pas et nous ne voyons pas les conséquences concrètes sur l'environnement de ces pays.

Dans le cas du projet E-CHO, nous portons une attention particulière pour que ce projet minimise ses impacts.

Pour finir, nous répondrons au bilan des garants, en respectant les délais qui sont fixés par CNDP, à travers une feuille de route et des engagements précis pour la poursuite du projet.

Nous souhaitons également maintenir un dialogue constructif et ouvert jusqu'à l'enquête publique courant 2025 et construire un projet qui puisse réunir un consensus le plus large possible.

### **Présentation de la réunion (animatrice)**

---

La rencontre est accessible en direct depuis le YouTube de Elyse Energy et retranscrite sur cette chaîne (cliquez [ici](#)). La réunion a pour objectif de dresser les grands éléments, thèmes, questions et craintes formulés jusqu'à présent. Il ne s'agit pas de réaliser un bilan définitif et exhaustif de la démarche.

La réunion démarrera avec une dernière présentation du projet E-CHO, puis un premier bilan quantitatif sera présenté et enfin, un bilan qualitatif sur les premiers enseignements de la démarche. Plusieurs temps de questions-réponses seront proposés pour permettre à ceux qui le souhaitent de s'exprimer.

## La présentation du projet E-CHO



Le mini-film de présentation du projet E-CHO a été projeté. Il est disponible sur le site Internet du projet (cliquez [ici](#)).

## Les chiffres clés de la concertation



La concertation du projet E-CHO se compose de 19 rencontres. Il s'agit d'un dispositif relativement structurant.

À ce jour, 655 participants ont été comptés aux différentes rencontres organisées (près de 770 à l'issue de cette rencontre). Des stands mobiles ont été réalisés pour aller à la rencontre du public. Ils se sont déroulés sur des marchés, des marchés de Noël, le lycée Pierre et Marie Curie de Mourenx, etc. L'objectif était d'aller à la rencontre de ceux qui n'ont pas l'habitude ou le temps de participer à des événements.

Le site Internet a été le fil rouge de la démarche et va se poursuivre pendant la phase de concertation continue. Le site héberge les comptes-rendus, les rediffusions des rencontres, les documents d'information téléchargeables sur le projet ainsi qu'un registre de contributions sur lequel un très grand nombre d'entre vous ont exprimé leur avis et posé leurs questions. Ce site a été visité de manière assez significative au cours de la période. Son maintien ne fera qu'augmenter le nombre de visiteurs. Nous vous invitons à vous y rendre afin d'y trouver les réponses à vos questions.

Plusieurs canaux de contributions ont été mis en place pendant la concertation :

- Le **registre du site Internet** a été le plus utilisé avec 176 contributions déposées dont 112 questions : cela signifie que les contributions étaient tournées vers un questionnement, au-delà d'un simple avis.
- **8 cahiers d'acteurs** ont été déposés. Il s'agit d'un moyen de porter une contribution à titre collectif (structure, entreprise, administration).
- **Les registres papier** étaient à disposition dans les mairies de la Communauté de Communes et à l'hôtel de ville de la Communauté de Communes.
- Une **messagerie vocale** a également été mise en place pour celles et ceux qui ne pouvaient pas aller sur les autres supports. Elle n'a pas été sollicitée.

Au total, nous décomptons 196 contributions (au 10 janvier).

Les réponses aux questions posées sont accessibles sur le site Internet (cliquez [ici](#)) et ont demandé un travail de fond pour apporter des compléments de réponse. Les équipes d'Elyse Energy ont pris le temps nécessaire pour que les réponses puissent être qualitatives, ce qui a engendré un délai dans leur dépôt.

## Les premiers enseignements et réponses (1<sup>ère</sup> partie)



*L'animatrice de la réunion introduit cette troisième partie de réunion.*

Sur l'aspect quantitatif, il nous semble intéressant de poser quelques chiffres mais surtout de partager les idées et les avis qui ont été émis. Ces derniers ont été nombreux, de différentes natures et de différents thèmes et nous vous proposons aujourd'hui de traiter cette partie qualitative autour de plusieurs grands thèmes. Pour garantir la pédagogie de cette présentation, nous proposons cette

présentation en deux parties. Dans un premier temps, nous allons traiter de plusieurs thèmes à l'issue desquels je vous donnerai la parole pour que l'on puisse prendre quelques questions/remarques en vue de compléter la restitution faite ce soir. Nous aborderons ensuite le second thème qui sera accompagné d'un autre temps de questions. Nous irons au bout de toutes les questions.

Le premier temps de questions-réponses sera nécessairement contraint dans le temps pour que nous permette d'aller au bout de la présentation. En revanche, le dernier temps de questions-réponses durera autant que nécessaire pour que toutes les questions puissent être prises. Si malheureusement toutes les questions ne sont pas prises lors du premier temps d'échange, n'oubliez pas que vous aurez toute la quiétude de les poser avant la fin de cette soirée.

*Monsieur Benoit DECOURT (associé produits, durabilité et affaires publiques) et Monsieur Mathieu HOYER (directeur du programme Carburants d'Aviation Durables) participent à ce troisième temps de présentation afin d'apporter les éclairages nécessaires sur les points de questionnements issus des contributions émises pendant la phase de concertation préalable.*

Sur les thématiques suivantes, les éléments ayant été exprimés durant la concertation seront restitués. Elyse Energy apportera des éléments d'éclairage, des exemples d'actions concrètes qui peuvent d'ores et déjà être menées pour y répondre.

### **L'opportunité du projet**

Il s'agit d'un thème vaste car les contributions relevaient du projet E-CHO mais ont, la plupart du temps, également dépassé l'échelle du projet. En effet, beaucoup de contributions ont porté sur un débat de société, politique et citoyen.

Le premier sujet concerne l'opportunité du projet au regard des enjeux réglementaires. Les contributions émises à ce sujet ont questionné le dimensionnement des objectifs : les politiques vont-elles assez loin pour répondre aux enjeux et aux projections qui nous sont faites de l'avenir ? Est-ce que les solutions qui sont préconisées par les politiques publiques sont les bonnes ? Cela faisait partie de interrogations d'autant plus que ces solutions viennent questionner la mobilisation des ressources naturelles pour relever le défi de la décarbonation. Ces grands principes qui fondent le cadre réglementaire, et sur lesquels E-CHO s'appuie aujourd'hui, ont beaucoup été questionnés. D'autres questionnements ont été portés sur l'utilisation des ressources naturelles et les conflits d'usage que cela pouvait engendrer. De plus, il a également été évoqué le sujet des arbitrages. En effet, le projet ne pourra pas tout faire : quels sont les bons usages ? Quels sont les usages à prioriser dans la consommation des ressources naturelles ? Un autre point évoqué en lien avec ces arbitrages a concerné le secteur aérien. Il s'agit d'un sujet prégnant dans les réflexions et les contributions : est-ce un secteur dans lequel l'effort doit être porté ? Dans quelle mesure ce secteur et sa décarbonation ne pourrait pas avoir un effet rebond, déculpabilisant, venant finalement démotiver le changement de comportements indispensable dont on est tous convaincu ?

Enfin, le dernier point abordé concerne le cadre réglementaire européen, français. Ce sujet n'est peut-être pas assez expliqué. Les méthodologies actuelles, la façon dont on instruit des projets aussi importants, la façon dont on les contrôle dans leurs impacts sont autant de thèmes sur lesquels il a été témoigné à la fois du questionnement mais également de la défiance.

Ces questionnements interrogent donc plusieurs échelles et pas uniquement celle du projet. Un premier éclairage peut être apporté par Elyse Energy.

**Benoit DECOURT, Elyse Energy**

Tout d'abord, les questionnements qui ont été soulevés sont légitimes : nous nous sommes également questionnés sur ces sujets chez Elyse Energy. Nous apportons la réponse qui est celle d'un maître d'ouvrage et nous ne pouvons pas nous substituer au débat citoyen et au débat politique qui existe. Ces questionnements sont en lien avec l'utilisation des ressources, la sobriété et les nuisances et peuvent dépasser l'échelle du projet ainsi que celle du maître d'ouvrage.

Sur ce dernier point, nous pouvons faire part de nos convictions, qui ont été rappelées en introduction, mais néanmoins, nous pouvons dire deux choses :

- L'année 2023 est marquée par un certain nombre d'initiatives, en particulier en Europe mais aussi en France, qui ont été finalisées et/ou publiées. Elles se sont traduites en réglementation qui vise à poser nos territoires (Europe et la France) sur une trajectoire de neutralité compatible avec les engagements qui ont été pris (et notamment dans le cadre des COP). Ces engagements et ces réglementations posent des obligations sur les secteurs qui sont visés par le projet (l'industrie, le maritime, l'aviation) notamment en matière de carburant durable. En effet, il existe des mandats d'incorporation qui vont obliger les transporteurs aériens à utiliser des carburants durables de manière progressive dans les avions. Ces carburants devront être produits. Ainsi, le projet E-CHO s'articule avec la stratégie française énergie-climat qui mentionne les carburants tels que ceux qui seraient produits par E-CHO.

Ces réglementations donnent progressivement les règles du jeu, à savoir : quel type d'électricité pouvons-nous utiliser ? Qu'est-ce que l'on peut considérer comme une électricité renouvelable adaptée à nos produits ? Quel est le minimum d'abattement carbone à atteindre pour être qualifié ? Nous n'érigons pas ces réglementations, nous sommes une PME et nous essayons de les comprendre, et ensuite seulement, nous les appliquons.

Nous nous articulons avec ces réglementations mais aussi avec la vision portée par d'autres organisations qui ne sont pas étatiques ou supranationales, telles que le GIEC. Ce dernier écrit dans ses rapports qu'il faut de la sobriété mais il faudra également des carburants durables. Le GIEC est aujourd'hui le groupement intergouvernemental d'experts pour le climat qui essaye de représenter un consensus scientifique. Ce dernier mentionne les carburants durables. Elyse Energy s'inscrit dans cette démarche et essaie d'apporter sa contribution.

- Le second point concerne l'effet rebond qui a été souvent évoqué, en particulier pour le secteur de l'aviation. Est-ce que finalement nos produits pourraient permettre de faire comme si de rien n'était et continuer nos habitudes ? Nous n'avons pas aujourd'hui d'étude sur les effets rebonds. En effet, les carburants durables sont aujourd'hui marginaux dans l'incorporation ou dans les usages aériens. En revanche, il y a beaucoup d'études sur ce que l'on appelle l'élasticité, c'est-à-dire, en quoi l'augmentation des prix du transport aérien peut avoir un impact sur la demande. De ce point de vue, il faut le dire et nous l'assumons clairement, nos produits seraient sensiblement plus chers à produire par rapport aux alternatives fossiles et cela pour une raison simple : l'utilisation de ressources renouvelables. Nous internalisons des coûts externes qui se répercutent sur le prix des produits finis. En conséquence, les études montrent que la hausse des prix entraîne une baisse de la demande et notamment sur les transports. Une articulation vertueuse se réalise entre le développement de molécules bas-carbone et de la sobriété des usages.

### **Le financement et la maturité technologique**

Les contributions émises concernent également trois sous-thématiques.

- La première relève du financement d'un projet à hauteur de 2 milliards d'investissement. Il s'agit d'un chiffre conséquent et sur lequel beaucoup se sont questionnés : comment supporter un investissement ? Comment financer un investissement de cette nature ? De plus, le sujet des financements publics a été abordé et notamment la façon dont le projet est

soutenu par ce financement. Ces éléments d'information ont été transmis à plusieurs reprises, mais nous avons souhaité les rappeler aujourd'hui.

- La seconde sous-thématique concerne un aspect économique de la consommation des ressources. Demain, quel sera l'impact sur le coût de ces ressources naturelles pour les autres usagers et usages ? De quelle manière les pressions sur les ressources naturelles pourraient engendrer un surcoût ? Il s'agit donc d'un thème important compte tenu du réchauffement climatique.
- Un dernier point sur le volet technique concerne la maîtrise des procédés industriels. Beaucoup de questions peuvent se poser. En effet, nous souhaitons nous assurer de la faisabilité du projet et ce sur plusieurs aspects : faisabilité technique, projection des volumes nécessaires à la production, etc.

### ***Benoit DECOURT, Elyse Energy***

Sur le volet du financement, cela a déjà été évoqué mais il y a certainement eu une incompréhension sur le fonctionnement du financement du projet E-CHO : comment un opérateur comme Elyse Energy peut financer un tel projet ?

Le financement du projet provient d'abord et avant tout, de capitaux privés provenant de nos partenaires industriels. Demain, ils proviendront également de nos partenaires financiers qui s'engagent pour financer des projets de transition énergétique. Cette part prégnante de capitaux privé est encadrée par la loi et va perdurer. Néanmoins, la première phase du projet a fait l'objet d'un financement public à hauteur de 7,9 millions d'euros, sous forme d'avance remboursable d'une part, et de subventions d'autre part. Le projet BioTJet a été lauréat, aux côtés de d'autres projets, d'un appel à projet publié par l'État, en vue de soutenir une filière nationale de carburant durable. Ce sont des éléments publics que vous pouvez évidemment retrouver. Une subvention a également été attribuée pour la partie méthanol à hauteur de 200 000 € de la région. Ces subventions sont encadrées par des régimes d'État. Elles sont soumises à des vérifications réglementaires et des validations en matière de solidité financière des acteurs.

De plus, il me semble important de mentionner un rapport récent de l'académie des technologies qui invite à soutenir le développement de la filière des carburants durables, notamment au travers des facilités de financement comme nous avons pu en bénéficier. En effet, ce sont des projets qui offrent des solutions de décarbonation dont on sait qu'elles sont nécessaires et pourraient être insuffisantes au niveau mondial. Il existe donc deux enjeux : pouvoir fournir des solutions sur le territoire national et répondre aux enjeux de souveraineté énergétique. Les crises successives des dernières années ont montré à quel point il s'agit d'un élément important. Enfin, cela permet de constituer une filière industrielle qui pourra être compétitive et contribuer au savoir-faire et à l'export du savoir-faire français.

### ***Mathieu HOYER, Elyse Energy***

Les enjeux techniques et technologiques ont suscité un certain nombre de questionnements et de demandes de précision. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il s'agisse de nouvelles filières émergentes comme celle des carburants bas-carbone. Il est donc nécessaire d'apporter des éclairages et des compléments.

Elyse Energy porte des projets basés sur des technologies solides et des briques technologiques consolidées. Elles sont le résultat d'années d'expérience et d'années de retour d'expérience pour des process techniques qui sont passés par des phases de démonstrateur industriel. Le tout se traduit par des licences qui apportent des garanties de fonctionnement sur les différents procédés et les différentes molécules (méthanol, électro-biokérosène). Plusieurs questionnements ont été en lien avec l'électrolyse en particulier l'électrolyse pour la production d'hydrogène. Pour rappel, il s'agit d'une technologie connue depuis plus d'un siècle, notamment en Europe du Nord, sur des échelles de plusieurs dizaines de mégawatts. Entre-temps, l'avènement du fossile a induit une utilisation plus forte du gaz pour transformer l'hydrogène et ainsi, l'hydrogène produit vient en immense majorité de ce procédé. En effet, cette technique a supplanté les technologies liées à l'électrolyse. La technologie de l'électrolyse existe pourtant aujourd'hui dans l'industrie pour

réaliser d'autres usages comme la production de chlore. Ces technologies ont été utilisées pour le développement d'industriels avec de grands noms dans le domaine de l'électrique ou de l'électronique comme SIEMENS. Ils renforcent ou convertissent leurs outils de production pour répondre à cette demande mondiale de production d'électrolyseur tout en développant eux-mêmes des projets avec un enjeu de mise en service. Nous sommes dans ce moment d'accélération de la filière et nous souhaitons rappeler que nous sommes dans un objectif d'agglomération des briques. En effet, nous souhaitons développer des usines fiables, robustes et matures. Si les usines ne font pas preuve de suffisamment de robustesse et de fiabilité, il serait inenvisageable d'aller chercher du financement pour nos unités.

### **Le bilan carbone**

Le thème relatif au bilan carbone a touché un très grand nombre de sous-thèmes. En effet, il a été questionné sur la dimension méthodologique : quelle est la méthodologie appliquée ? Quelle est la validité de cette méthodologie ? Quel est le cadre qui est utilisé pour ce projet ? Quelles sont les conditions de vérification et de validation de cette méthodologie ?

Un autre sujet a été abordé dans les questionnements : quelle est la capacité de ce projet à atteindre l'objectif qu'il annonce ? L'objectif annoncé est d'abattre de 70 % par rapport à l'équivalent fossile ? Jusqu'où est-ce véritablement possible ? Les contributions émises, suggérant plusieurs craintes, souhaitent davantage d'éclairages et de vérification des calculs.

Ensuite, le bilan carbone a également suscité des questions sur des aspects plus « classiques » à savoir : le bilan carbone du transport routier. Ce bilan carbone est questionné sous deux aspects : le transport routier dans le projet (impact carbone et prise en compte), le transport routier du point de vue local, en tant que riverain du transport routier qui va accroître les émissions de CO<sub>2</sub>, et qui inquiète sur cet aspect cumulatif avec le transport existant.

Enfin, le point qui n'apparaît pas sur la diapositive, mais qui est indispensable d'indiquer pour être complet : le sujet du bilan carbone de la biomasse qui pourrait être utilisée. Nous aborderons ce point avec la thématique biomasse.

### ***Benoit DECOURT, Elyse Energy***

Le bilan carbone utilise une méthode, celle de l'analyse en cycle de vie. Cela signifie que nous couvrons l'ensemble de la chaîne de production, ce qui inclut le transport (transport de biomasse, de produits) jusqu'aux utilisateurs finaux et à l'utilisation finale. Concernant le périmètre couvert sur cette question, il existe un lien fort avec le cadre réglementaire et notre société ne définit pas les méthodologies de comptabilité carbone. Nous nous référons à celles qui nous sont imposées par la loi.

En France, cela est encadré par l'ADEME, l'agence en charge des sujets écologiques, et par les réglementations européennes, qui par ailleurs évoluent au fil du temps pour refléter l'état des connaissances. En début d'année 2023, des actes délégués ont été publiés et partagent un certain nombre de détails et d'éléments sur : le type de biomasse qui peut être utilisée par le projet, la méthode de comptabilisation des ressources comme l'électricité et la biomasse (en lien l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres, etc.).

Notre société doit appliquer ces méthodologies. L'objectif est d'atteindre mais surtout de dépasser le plancher de 70 %. Cette référence fossile en cycle de vie est le minimum à atteindre pour que les produits soient certifiés et acquièrent une valeur économique.

Si nous n'atteignons pas cet objectif, nos produits n'ont pas de valeur autre que celle d'un carburant et ne viennent pas répondre aux obligations imposées à nos clients. Ces certifications ne sont pas données par l'État français mais par des organismes de certification tiers qui viennent valider toutes les phases de production de nos projets, ils apportent ce tampon et le font au fil de l'eau en réponse à l'exigence réglementaire d'une part, mais aussi en réponse à l'exigence de nos clients. In fine, ces derniers vont devoir payer sensiblement plus cher des molécules bas-carbone et ils ne le feront que s'il y a un pouvoir décarbonant. Enfin, nous allons d'une part, faire certifier comme nous avons pu le

faire sur d'autres projets, nos méthodologies de calcul, par des organismes type TÜV par exemple, et nous en ferons part dans le cadre des prochaines étapes. Par ailleurs, un bilan carbone se précise au fil du projet par la définition des approvisionnements, des schémas de logistique et des procédés. Nous vous en ferons part à mesure que nous aurons une meilleure vision. En effet, nous affinons les chiffres et les hypothèses que nous intégrons dans les modèles et que nous faisons ensuite certifier. Quant à la possibilité d'atteindre ces seuils de 70 %, cela reste un challenge de décarboner à ce niveau de pourcentage mais ceci reste conforme à ce que nous voyons dans l'analyse académique et dans les grandes agences. Nous sommes typiquement sur des projets qui décarbonent dans cet ordre de grandeur : 70, 80 jusqu'à 90 %.

### **Les risques et les nuisances**

Deux thèmes seront présentés avant d'ouvrir un premier temps de questions/réponses.

Plusieurs contributions et les différents échanges ont permis de constater que le territoire de Lacq n'était pas n'importe quel territoire et qu'il possédait un vrai passé industriel. De fait, les échanges ont été extrêmement précis et éclairés : beaucoup de participants ont pu apporter leur retour d'expérience parfois technique, mais aussi des points de vigilance. Le sujet des normes, des réglementations, des suivis, des contrôles a notamment été assez largement évoqué. Certaines contributions ont mis en lumière les risques et les nuisances notamment sur le site d'HyLacq. Enfin, quelques craintes ont été exprimées en lien avec les nuisances et ce sur plusieurs aspects : la circulation routière, les odeurs, la pollution atmosphérique, ou encore les rejets sur lesquelles une attente très forte d'informations supplémentaires a été exprimée, des résultats d'études sont également attendus.

### **Mathieu HOYER, Elyse Energy**

Nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet dans un atelier dédié le 8 novembre dernier. Nous avons constaté et nous nous attendions effectivement à une fine connaissance de la zone sur son tissu industriel, son histoire, ses impacts, et avec en toile de fond, parfois de la défiance face à l'information que nous donnons, avec tous les efforts de transparence que nous essayons de mettre en œuvre.

Quels sont les objectifs d'Elyse Energy dans ce cadre ?

L'implantation de ce projet doit s'inscrire dans un cadre compatible dans une zone qui se traduit essentiellement par l'historique de l'urbanisme, notamment à travers la pré-existence de plan de prévention des risques et la gestion du développement urbain existant sur cette zone. L'objectif c'est de s'inscrire dans ce cadre avec un maintien des risques dans les parcelles dans lesquelles serait implanté le projet. Nous percevons et nous pouvons comprendre cette défiance face à l'historique des sites, des histoires qui même si elles sont différentes, laissent une trace.

Nous pouvons nous engager sur le fait de continuer à donner de l'information avec le maximum de transparence. Les aspects risques et nuisances sont liés à l'avancement des projets, au niveau d'études que nous pouvons formuler. Les prochaines étapes qui, dès qu'elles sont significatives en termes d'avancée, peuvent permettre de faire des mises à jour sur les informations que nous vous avons données. Là-dessus, nous pourrions apporter ces mises à jour et transmettre cette information. A la fin, indépendamment de ce que nous pouvons penser de l'information qui sera donnée, il y aura une instruction. Une instruction sera réalisée par les services compétents qui jugeront si l'information est de qualité, si elle est suffisante ou non et si elle est insuffisante et non recevable. Et dans ce cas, la suite ne s'écrit pas. Pour donner un exemple concret, nous avons entendu : « vous n'avez rien fait pour la qualité de l'air sur Bézingrand ». Aujourd'hui, nous avons modifié et nous avons complété l'étude sur la qualité de l'air en ajoutant des capteurs et en étendant finalement le plan de mesure sur la commune de Bézingrand, où effectivement il manquait de l'analyse et de la donnée. Cela fait partie des éléments qui sont mis en œuvre.

### **La contribution à la dynamique du territoire**

Il s'agit du dernier thème avant l'ouverture du premier temps de questions/réponses. Il semble indispensable de signaler la façon dont ce projet a été perçu et dont les acteurs se sont exprimés

sur le thème de la contribution à la dynamique du territoire. Cela concerne différents aspects dont les synergies industrielles. Différents acteurs (collectivités, acteurs institutionnels, industriels) ont évoqué l'effet levier du projet pour :

- développer à la fois la notion de circularité,
- travailler sur la décarbonation non seulement des molécules mais également de la plateforme industrielle.

Les thèmes de la réindustrialisation et du projet de territoire ont également été abordés. Ils reflètent les ambitions du territoire et sont traduits dans les différents travaux/projets dans lesquels Elyse Energy s'insère. Enfin, un autre thème a permis aux acteurs de tout ordre (économique et institutionnel) de s'exprimer, c'est le thème de l'emploi au travers d'une filière qui pourrait trouver des opportunités de développement des filières économiques, des filières de formation. C'est ce que les acteurs de ces différents secteurs ont pu témoigner.

### **Mathieu HOYER, Elyse Energy**

La thématique « contributions au territoire » a concentré le plus d'échanges avec des publics de type professionnels, des entreprises, le jeune public et des étudiants. La perception du projet peut être différente en fonction du public interrogé :

- Pour les collectivités : un intérêt sur l'aspect économique et le développement de nouveaux débouchés.
- Pour les publics étudiants, chercheurs, jeunes en recherche d'activité : un intérêt sur les possibilités d'emplois locaux en lien avec les formations dispensées sur le territoire et les sujets à enjeux.

L'association de ces deux sujets a raisonné auprès de ce public avec une perception extrêmement fine et très renseignée sur les enjeux sociaux économiques et les enjeux environnementaux. Cela a permis de générer des questions, des analyses, des contributions. Cette finesse dans l'analyse du sujet traduit aussi une attente forte, de l'anticipation sur les chiffres, sur les besoins : qu'est-ce dont vous avez besoin comme technologie ? Comme service, en termes d'emploi ? En termes de formation ? Combien de personnes, avec qualification ? etc. Nous nous sommes forcés de donner le maximum de visibilité à date mais c'est un travail continu. Comment est-ce que nous voyons la suite ? Nous sommes loin d'avoir toutes les cartes, mais le seul engagement que nous pourrions avoir, c'est de s'inscrire encore un peu plus dans l'animation territoriale auprès d'acteurs qui œuvrent sur ces sujets. Je fais référence aux tissus industriels tels que l'association Lacq+ mais aussi l'ARIP. Plus tôt dans la journée, nous avons travaillé avec eux les possibles mutualisations des sujets pour réduire les impacts sur la zone de Mourenx. De plus, il existe aussi un enjeu de coordination territoriale avec la mise en place d'un comité de pilotage en présence de la préfecture de département. Enfin, en guise d'exemple concret sur l'aspect formation, il est souhaité qu'Elyse Energy s'inscrive et contribue en partenariat avec le campus des métiers au développement de la filière chimie verte qui dépend de l'académie de Bordeaux.

## Premier temps d'échanges



*À noter : Des participants ont manifesté leur mécontentement en raison de la non prise en compte de l'ensemble des questions durant ce premier temps d'échanges. Il a été rappelé par l'animatrice que ce premier temps d'échanges est contraint dans le temps afin de permettre de réaliser l'ensemble de la présentation des thématiques ayant été abordées pendant la concertation. Le second temps d'échanges prévu en fin de réunion n'est quant à lui pas limité en temps : l'ensemble des questions pourront être posées.*

**« Monsieur Pénicaud a dit au début, il était question que le projet était bas-carbone et décarboné. Ce n'est pas vrai tout simplement parce que ce qui n'est pas pris en compte dans votre raisonnement présenté comme ceci, c'est le fait que quand on coupe, on prélève dans la forêt, il y a un coup carbone pour ceci. Ça coûte quelque chose en termes de carbone. Nous savons tous que l'arbre, la forêt est un organisme vivant qui fonctionne avec le réservoir de CO<sub>2</sub> qui est dans l'atmosphère. Il y a donc des échanges entre les deux. Ces échanges sont importants et grâce à la photosynthèse et à la respiration de l'arbre, la différence est stockée dans l'arbre. Vous savez ceci. Alors, ce fonctionnement entre le réservoir atmosphérique et le réservoir forestier existe. Si vous coupez, vous faites un prélèvement, le réservoir atmosphérique ne peut plus s'écouler dans la forêt qu'il existe plus. Donc il y a un coup carbone, c'est la différence entre ce qui se passe quand on ne coupe pas de forêt et quand on coupe la forêt en termes du réservoir atmosphérique. Donc quand on coupe la forêt, le réservoir atmosphérique augmente son niveau parce qu'il est constamment alimenté par les processus naturels et par les activités humaines. Donc le niveau atmosphérique du point de vue CO<sub>2</sub> augmente et c'est une chose très très importante. Vous devez savoir que dans les latitudes tempérées, comme en France si on coupe une forêt, le coût carbone se situe autour de 57 tonnes par hectare. C'est quelque chose qui est établi et qui n'est pas nouveau. Ensuite, quand la forêt repousse, cette valeur devient de plus en plus petite, parce que le réservoir atmosphérique continue, recommence à s'écouler dans le réservoir forestier. Vous, en utilisant 300 000 tonnes de matière sèche, c'est ce que vous proposez indépendamment du fait de la manière dont se fait la récolte et des essences qui sont récoltées, il y a un coût important qui se mesure en centaines de milliers de tonnes. Je m'excuse, c'est une réalité scientifique. En centaine de milliers de tonnes et ce sont des chiffres qui sont à l'opposé de ceux que vous avez donné qui sont 622 000 tonnes de carbone évitées. Au lieu de ceci, c'est l'inverse 600 ou 1 million ou 300 000 tonnes de carbone qui est rajouté. Ce que je dis, c'est de fait établi parce que on est obligé de compter avec l'année 2050 donc entre 2027 et 2050, la moyenne de ce qui sera rajouté dans le réservoir atmosphérique est à peu près annuellement d'un chiffre entre 300 000 tonnes et 1 500 000 tonnes dépendant de la manière dont se fait la coupe et des essences qui sont concernées. Et la réponse qui a été donné à ceci par un de vos collègues est une réponse implicite qui fait référence à la réglementation, et vous le savez, mais la réglementation européenne et française fait en sorte qu'on ne compte pas le coût carbone. On n'en tient pas compte, ce qui fait qu'évidemment si on ne tient pas compte du coût carbone et si par ailleurs non plus on ne tient pas compte du coût carbone du fait du CO<sub>2</sub> qui va être émis par les avions et effectivement on arrive un bilan carbone qui est excellent. A partir du moment où l'on tient compte du coût carbone de toute récolte et ceci c'est quelque chose qui est objectivement scientifique donc on ne peut pas le nier. La seule manière dont votre collègue a répondu, c'est qu'effectivement la réglementation vous exonère de compter de ceci et évidemment, je trouve scandaleux le fait que vous puissiez répondre aussi clairement. Evidemment en terme financier, c'est très intéressant parce qu'il y a beaucoup d'argent qui va revenir sur cette question de transition énergétique, mais dans la pratique c'est un projet qui ajoute du carbone et vous ne pouvez pas dire à vos collaborateurs qui sont ici qu'ils travaillent pour un projet bas-carbone. Ce qui est faux. Voilà ce que vous devez comprendre. »**

**Réponse de Elyse Energy :** Nous respectons votre point de vue. Vous faites de nouveau un zoom sur la forêt alors que nous parlions du carbone et de la complexité des débats associés.

70 % de l'énergie pour le projet E-CHO est de l'électricité. Etes-vous d'accord sur le fait que la production électrique des carburants du projet sont des molécules bas-carbone ? Les énergies renouvelables et l'énergie nucléaire sont des énergies bas-carbone. Concernant la production de carburant issue de la biomasse, appelée biocarburants, vous considérez qu'il y a un manque et donc une opportunité pour nous de faire de l'argent. La convention citoyenne pour le climat préconise ces molécules y compris à la base de biomasse. Ces personnes ne peuvent pas être qualifiés de spéculateurs. De plus, les normes ont été définies par des experts et nous nous appuyons sur celles-ci pour élaborer notre projet. Vous avez peut-être raison et peut-être que dans 10 ans, nous dirons

que nous avons fait n'importe quoi. Toutefois, la thématique soulevée est complexe. Nous respectons ce que vous dites mais nous ne sommes pas d'accord avec vous.

Nous espérons toutefois ne pas nous tromper et si un jour les faits vous donnent raison, nous serions les premiers à le reconnaître. Vous n'êtes aujourd'hui pas d'accord avec le consensus qui englobe les réglementations et les experts mais c'est ce consensus scientifique que nous suivons pour élaborer notre projet.

**« Monsieur Pénicaud dit qu'il n'est pas scientifique, alors il faudrait demander aux scientifiques ce qui est vrai ou faux. Nous allons demander aux garantes qu'il y ait un panel scientifique pour éclaircir ce que j'ai dit. Il faut interroger des scientifiques indépendants sur ce projet et sur la partie carbone. »**

Réponse de Elyse Energy : Nous avons interrogé des scientifiques et nous continuons de le faire.

**« Bonsoir, on ne peut pas attendre 10 ans ça c'est clair, net et précis. Le GIEC le dit et le gouvernement est obligé de l'écouter. Le raisonnement qu'a fait la personne qui m'a précédé, est un raisonnement scientifique. On peut ne pas le comprendre si on n'est pas scientifique, moi je suis scientifique mais ce n'est pas le problème. Par contre, il y a un bilan qui est fait et il dit actuellement que nous ne sommes pas sur la bonne trajectoire en France. On ne respecte pas les objectifs qu'on s'est donné, les objectifs qui sont dans la SNBC, Stratégie Nationale Bas-Carbone. Donc ça, c'est la vision globale. Mon collègue a regardé ce qui se passait localement. Globalement nous savons qu'il y a un problème et que la forêt française depuis 2014 décroche par rapport à ce qu'elle doit prendre de l'atmosphère en CO<sub>2</sub> en particulier. Ça c'est un fait reconnu par le gouvernement, il le sait. La haute autorité pour le climat a d'ailleurs souligné ce point et vous devez le savoir parce que vous devez au moins lire ces choses-là parce que ça vous concerne très directement. Il y a un vrai souci parce que si vous faites le prélèvement qui est prévu dans vos projets, vous n'allez pas améliorer la situation des forêts françaises. Vous allez continuer à l'abîmer. La forêt française est en difficulté pour le réchauffement climatique parce que la forêt a beaucoup plus de mal à se développer. Il y a des problèmes de ressources en eau, des problèmes de croissance de la forêt, il y a des problèmes de maladie, il y a des cycles d'insectes qui se multiplient, vous le savez aussi. A cela s'ajoute, à des moments, des grands épisodes de feu de forêt comme on l'a connu en 2022. Tout ça fait qu'il y a un souci considérable sur la fonction de puit de carbone de la forêt française qui met en difficulté la stratégie bas-carbone et donc il faut y remédier. Si je regarde de très loin le projet sans rentrer dans le détail, vous allez, pour l'objectif 2050, produire du e-biokérosène entre autres, qui va compter pour 1 % de l'usage qui est prévu. Je pense que c'est l'usage qui est prévu sur la base de ce que l'on a actuellement, mais ce qui est prévu dans les plans de développement de l'aviation, c'est 40 % de plus. Donc cela risque d'être beaucoup moins. Pour cela, vous n'allez pas répondre à un souci fondamental actuel qui est de faire revivre la forêt française. Globalement on est en grande difficulté parce que si dans les 10 ans nous n'avons pas réussi ce qu'on devait faire, nous allons être sur les mauvaises courbes du GIEC. Cela va nous conduire à une augmentation de la température moyenne sur le globe qui va être de l'ordre de 3 à 4 degrés. Nous voyons déjà ce que représente les 1,2°C actuel par rapport à la période avant le développement au XIXe siècle. Nous n'allons donc pas tenir les objectifs, nous allons être en grande difficulté. Le GIEC parle de la biomasse, mais ce n'est pas forcément ce que vous faites. Vous faites de la chimie bio sourcée et c'est un vrai sujet. Ce que vous voulez faire ne tient pas compte de toutes les contraintes et de tout ce que l'on peut faire. Des personnes réfléchissent à ça et je vous engage à en prendre connaissance. Il y a un vrai souci par rapport au projet et on ne peut pas le masquer. Nous avons tous envie que la plateforme de Lacq vive. Pour une bonne partie d'entre nous, sommes des citoyens conscients et nous voulons cela. Maintenant le projet que vous vous portez, fait problème. Merci.**

Réponse de Elyse Energy : Vous n'avez pas formulé de questions mais quelques éléments peuvent être apportés par rapport à votre intervention. Vous avez évoqué le travail de planification et de

bouclage de la stratégie nationale bas-carbone qui découle de la stratégie française énergie climat qui vise à respecter les trajectoires du pays. Le projet a été intégré au travail des scénarios de la stratégie nationale bas-carbone pour la partie électrique et biomasse du projet.

Deuxième point sur lequel nous serons d'accord, nous ne considérons pas que nos molécules ont du sens pour tout et n'importe comment. Elles arrivent en fonction d'un ordre de mérite, et elles n'ont de sens que pour des usages qui doivent être décarbonés. Encore une fois, on est d'accord, on n'est pas d'accord mais la plupart des scénarios mégawatts, et d'autres, considèrent que si nous souhaitons être au rendez-vous du 1,5°C maximum de réchauffement à horizon 2050, il faut tout décarboner, même les usages les plus difficiles à décarboner à savoir l'industrie, le transport maritime, le transport aérien. Pour cela, nous avons besoin de sobriété et évidemment de changer les usages et les comportements. Le 1 % d'aujourd'hui, ce n'est peut-être pas 1 %, peut-être que cela représentera plus que 1 % parce que la demande va évoluer et nous aurons besoin de ces solutions techniques à court terme. Vous l'avez rappelé, nous n'avons pas le temps, il faut apporter ces solutions technologiques. L'académie des technologies a publié un rapport sur la question des Carburants d'Aviation Durables qui est accessible sur leur site Internet (cliquez [ici](#)). Le rapport met en évidence les besoins en biomasse et en quoi cela contribue à la stratégie nationale bas-carbone. Nous avons connaissance du puit de carbone et par l'affectation de la forêt française par des ravageurs, des pathogènes et que celle-ci a souffert ces dernières années. Nous en avons conscience et nous devons construire en conséquence notre schéma d'approvisionnement et demain nos pratiques en fonction de cette évolution. Ce point est important : nous ne disons pas que les émissions de la biomasse ne doivent pas être comptées. Nous disons que les émissions de la biomasse sont comptées dans le cadre de l'utilisation des terres, des changements d'affectation parce que la biomasse est un système. Il est calculé dans le cadre de ce puit carbone et si nous le recomptons dans le cadre du projet, on a ce qu'on appelle un double comptage qui ne doit pas être mené. Nous n'allons pas plus loin que cela. Nous appelons à la gestion durable de la biomasse qui permet la circularité du carbone. Quand vous parlez de scientifique, je vais me ré-appuyer sur eux, mais l'Académie des technologies en parle très bien dans son dernier rapport.

**« L'Académie des Technologies ne parle pas du coût carbone d'une récolte forestière. »**

**« J'ai lu le rapport de l'Académie des Technologies, je le connais bien mais ce n'est pas tout à fait l'avis de l'Académie des Sciences et là il y a un vrai problème. Je connais pas mal de gens qui sont dans les deux académies mais j'ai plutôt confiance en l'Académie des Sciences. Voilà. »**

**« Bonsoir, j'avais trois petits points. Je vais essayer de faire très bref. Une question, je n'ai peut-être pas bien compris et nous ne parlons peut-être pas de la même phase, dans le rapport (dossier de concertation) distribué à l'entrée, à la page 17, il est marqué que la première phase est pris intégralement sur les fonds propres d'Elyse Energy. Tout à l'heure, vous nous avez dit qu'il y a eu 8 millions d'argent public pour la première phase. Une correction sera peut-être à faire. Le deuxième point. Lors d'une réunion, votre collègue avait soulevé la question pour les enjeux techniques et technologiques : la plus grosse usine de production d'hydrogène au Canada à Bécancour produit 3 000 tonnes d'hydrogène par an. Vous allez arriver à produire 70 000 tonnes ? J'attendais votre intervention sur les enjeux pour que vous puissiez nous expliquer comment. On fait un jump terrible de 3 000 à 70 000 : je sais bien qu'on est français, qu'on est meilleur que les autres mais expliquez-nous comment on arrive à faire ce saut d'échelle ? Troisièmement, sur le e-méthanol, pour le transport maritime, j'avais assisté au forum mobilité organisé par François Bayrou pour le Grand Prix de Pau et il y avait pour les bio-carburants, une réflexion intéressante. Cela disait que pour un constructeur maritime, quelqu'un qui construit des bateaux, que son bateau va vivre 40 à 50 ans. Il a donc besoin d'une visibilité à 45-50 ans pour savoir quel est le moyen de propulsion de son bateau. Pour l'instant c'est du fioul, du pétrole. Là maintenant on commence à parler de méthanol et peut-être que dans cinq ans la**

**technologie va évoluer. Qu'est-ce qui vous permet d'assurer que le méthanol va être le carburant du futur pour quelqu'un qui veut construire des bateaux à échéance 40 ou 50 ans ? Voilà, merci. »**

**Réponse d'Elyse Energy :** Nous ne pouvons pas vous dire quel sera le carburant utilisé par les transporteurs maritimes dans 20 ans. Toutefois, les principaux transporteurs maritimes (CMA CGM en France, Maersk au Danemark, MSC) ont commandé près de 200 navires et ont pris des engagements de décarbonation. Un bateau, par exemple un ferry, consomme environ 45 à 50 000 tonnes de méthanol par an, mais cela dépend du tonnage du bateau. Les 24 premiers navires de CMA CGM consommaient autour de 1,2 millions de tonnes. Le projet E-CHO produirait quant à lui 200 000 tonnes de méthanol. Ce n'est pas une solution miracle pour les 50 prochaines années mais la durée de vie des bateaux nous montre l'engagement des opérateurs. Le premier bateau a été livré à Maersk en 2023, baptisé à l'été et commence à naviguer. Les navires dont nous parlons, seront livrés entre aujourd'hui et 2030. Il faut leur apporter une solution parce que ce sont des navires qui n'ont de sens que si le méthanol est bas-carbone pour contribuer à la décarbonation du secteur maritime. Ainsi, on ne peut pas présager des évolutions futures mais cela suffit pour justifier la production de e-méthanol et répondre à la demande qui sera supérieure à la production que nous pourrions réaliser.

Sur la partie financement, nous avons toujours assumé que la première phase du projet de BioTJet était financée sur fonds propres majoritairement, mais qu'il y avait une part de financement public avec des subventions d'une part et des avances remboursables d'autre part. Ces derniers ne vont pas qu'à Elyse Energy mais aux différents partenaires du projet dans le cadre de la société projet qui a été créée pour les études de faisabilité. Il y a peut-être des indications contraires dans le dossier de concertation mais cela a toujours été dit lors des différentes rencontres (précision apportée à la page 58 du dossier de concertation). A ce jour, il n'existe pas d'autres financements publics pour les prochaines phases du projet.

Enfin, concernant les sauts d'échelle sur la production d'hydrogène, la technologie envisagée n'est pas nouvelle car elle était déployée pour produire des fertilisants en Norvège, en République Démocratique du Congo, au Pérou ou encore en Egypte car à cette période l'électricité était plus compétitive que le gaz naturel. Aujourd'hui, l'électricité bas-carbone peut reprendre le pas sur une énergie fossile dont on connaît l'impact carbone. Nous pouvons nous appuyer sur ces technologies et notamment sur les fournisseurs qui sont toujours actifs comme Thyssenkrupp en Allemagne. Ces technologies ont continué à être utilisées massivement et elles le sont encore aujourd'hui, pour produire du chlore. Notre société est située non loin de Grenoble et une entreprise comme Vencorex possède un très gros électrolyseur avec une technologie sur laquelle nous pourrions nous appuyer. Nous ne réinventons pas les choses et nous ne pourrions pas nous reposer sur des technologies qui ne sont pas robustes parce que nous ne pourrions pas financer nos projets.

**« Est-ce qu'il existe un équivalent dans le monde d'un électrolyseur comme le vôtre ? »**

**Réponse de Elyse Energy :** Sur 240 MW en fonctionnement, la réponse est non à ce jour. Il existe beaucoup de projets, y compris, des projets en construction, en cours de développement et qui utilisent des technologies qu'elles soient Alcaline ou PEM. Les électrolyseurs possèdent un fonctionnement assez similaire à ce que vous pouvez peut-être connaître sur des batteries pour le stockage. Il s'agit d'un fonctionnement modulaire où quand nous faisons 240 MW par exemple, vous allez faire 8 ou 16 modules, selon les fournisseurs. Nous ne faisons que paralléliser des choses existantes et vous vous référez à Bécancour pour l'usine d'Air Liquid mais nous pourrions citer d'autres projets qui sont aujourd'hui en cours de mise en œuvre industrielle.

**« Ce qui existe notamment à Bécancour, ça marche depuis 2 ans. L'électrolyseur à 100 MW ou 200 MW, ce sont des projets papiers ou bien des projets en chantier. Vous avez besoin de quelque chose qui fonctionne. Il y a bien au moins 1 ou 2 ans de fonctionnement de n'importe quel électrolyseur de 100 MW ou 200 MW pour que vous puissiez le mettre chez vous et que vous puissiez être sûr qu'il est utile. Le cœur de votre projet c'est la partie électrolyseur, c'est une**

**force parce que cela vous donne une originalité globale mais c'est une faiblesse parce que vous dépendez énormément de la technologie en cours de construction. »**

**Réponse de Elyse Energy :** La technologie envisagée a déjà été en fonctionnement. Nous avons par exemple visité des usines en Norvège avec un fournisseur qui s'appelle Nell. Comme les autres porteurs de projets, nous nous appuyons sur des technologies matures. Les porteurs de projets en cours de développement dans les pays du Nord, en Allemagne, aux États-Unis, en Australie, en Chine, se positionnent sur des technologies qui sont largement matures. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'enjeu d'opération mais que le cœur du projet repose sur des technologies fiables et éprouvées. Le savoir-faire d'Elyse Energy consiste à utiliser de l'électricité bas-carbone (nucléaire ou renouvelable) pour produire de l'hydrogène puis des molécules capables de décarboner des usages qui ne peuvent pas être directement électrifiés.

## Les premiers enseignements et réponses (2<sup>nd</sup>e partie)

### L'électricité

Plusieurs aspects sur la thématique de l'électricité ont été abordés.

Le projet de raccordement, porté par RTE, a suscité assez peu de retour ou de sensibilité mais continuera de faire l'objet d'échanges lors de la suite de la concertation.

Ces craintes sont également nourries par l'électrification des usages par rapport à la disponibilité de cette ressource. Ensuite, la qualification bas-carbone de l'électricité a été questionnée notamment pour l'énergie nucléaire. Un dernier point relève de l'approvisionnement en énergie renouvelable et sur lequel il est important qu'Elyse Energy se projette.

### **Benoit DECOURT, Elyse Energy**

Nous nous attendions au fait de recevoir des questions sur cette thématique car c'est le cœur de l'approvisionnement et nous sommes conscients pour l'électricité, comme pour le reste, que nous sommes dans un monde avec des ressources limitées.

Il existe un débat sur le nucléaire, le traitement des déchets, le risque industriel associé et nous n'avons pas vocation à y prendre part. En revanche, c'est la dimension bas-carbone du nucléaire ne fait pas débat car elle relève de décisions réglementaires. La réglementation ainsi que les calculs d'analyse en cycle de vie qualifient les énergies renouvelables et nucléaires comme étant bas-carbone.

Il nous a été demandé si nous avons lu le rapport du GIEC et nous l'avons lu. Dans ses quatre scénarios principaux, il est toujours inclus un scénario avec du nucléaire. Sur la partie approvisionnement, nous aurons un double approvisionnement : renouvelable et nucléaire. Néanmoins la réglementation incite de manière importante à utiliser de l'électricité renouvelable. Nous travaillons avec les différents développeurs de la région sur ce sujet.

Dans le cadre des bouclages électriques qui ont été fait notamment dans la stratégie nationale bas-carbone, le projet est bien inclus et nous nous intégrons dans ce bouclage qui, aujourd'hui, prévoit les différents scénarios de décarbonation.

Sur la partie impacts et notamment lors de tensions hivernales : l'électrolyseur a la particularité d'être flexible. Notre projet ou les autres projets de production d'hydrogène par électrolyse, peuvent contribuer à rendre des services et notamment l'équilibrage entre l'offre et la demande.

### L'eau

La question de l'eau est une question fondamentale qui, comme le sujet de la biomasse, a fait l'objet d'une conférence dédiée. Cet événement a permis à un certain nombre d'experts et d'usagers, de représentant d'usagers, de s'exprimer sur ce sujet et notamment d'exprimer leurs inquiétudes fortes et légitimes sur la ressource en eau d'un point de vue quantitatif, mais aussi qualitatif. Ces inquiétudes se posent et d'autant plus avec les projections réalisées sur l'avenir du territoire. Vous

avez très largement déposé des avis et des questions sur ce sujet : cela a fait l'objet de contributions individuelles, mais aussi de cahiers d'acteurs. Le projet E-CHO présente des besoins en eau qui ont été jugés par un très grand nombre, comme étant très importants et inquiétants. Sur ce plan, de nombreux éléments ont été évoqués sur la disponibilité de cette ressource, sur les conflits d'usages qui pourraient se poser au regard de ces prélèvements. Enfin, vous avez aussi très largement pointé votre défiance concernant les contraintes réglementaires, leur respect, la réalité des prélèvements et des rejets et donc des inquiétudes qui se nourrissent de ce que vous constatez d'ores et déjà sur le territoire.

### **Mathieu HOYER, Elyse Energy**

L'eau est un enjeu majeur que nous avons vite identifié dans le projet, avant même la démarche de concertation. Les premières études lancées ont permis de regarder l'historique, l'état de la ressource pour bénéficier d'une vision projetée et prospective.

Nous avons eu des contributions et notamment une récente de l'Agence Adour Garonne qui confirme que l'état de la ressource est compatible avec le projet mais cela ne minimise pas l'enjeu de cette ressource. La concertation a également permis de faire émerger l'enjeu de la biodiversité issue de la ressource en eau. Il s'agit d'une thématique largement débattue, qui a fait l'objet de nombreux échanges notamment pendant la conférence dédiée à ce sujet. Qu'est-ce que Elyse Energy peut faire pour aller plus loin ? Nous sommes dans un état préliminaire du projet et nous vous avons livré un certain nombre d'informations, des chiffres de consommation qui sont ceux en l'état du projet. Nous tenons à rappeler qu'à l'échelle industrielle, un grand nombre de projets industriels consomment bien plus d'eau que le projet E-CHO mais cela n'est pas suffisant. Pour la suite, nous pouvons intégrer ces remarques, ces considérations sur le prélèvement, sur la consommation et sur la biodiversité que nous étudions dans les études d'impacts (récemment lancées). Nous vous partagerons ces éléments et pourront compléter les fiches thématiques, réalisées à partir de l'état initial.

Nous avons besoin en tant qu'individu et pour la pérennité du projet, d'avoir un accès à la ressource qui soit assuré. Ainsi, nous continuerons à chercher des optimisations pour réduire le besoin.

### **La biomasse**

La biomasse a été un des grands thèmes de la concertation. Ce large sujet a finalement concentré les échanges sur la biomasse forestière. Différentes visions de la biomasse forestière ont été partagées mais la sensibilité et l'intérêt de la forêt ont été soulignés à de nombreuses reprises. Certains souhaitent préserver et sanctuariser la forêt et ne la perçoivent pas comme une ressource. Les conflits d'usages potentiels ont également été soulignés et questionnés.

Le deuxième point important sur le sujet de la biomasse relève d'un débat qui nécessiterait des éléments d'études complémentaires. Ce débat dépasse toutefois le cadre du projet et questionne la façon dont nous consommons les ressources. Des attentes ont été exprimées quant à la disponibilité de la ressource. Nous avons également pu constater un débat d'idées, un consensus difficile à trouver entre le cadre réglementaire, les études réalisées et les travaux académiques qui sont réalisés. Il s'agit bien d'un thème sur lequel le débat n'est pas achevé et ne se cantonne pas au projet E-CHO. Le plan d'approvisionnement a également fait l'objet de demandes car ce document concentre l'ensemble des données et attentes exprimées. Il dresse un état de la ressource qui a, pour parti, déjà été présenté. Sa réalisation a toutefois été questionnée dans la façon dont il a été conduit et les sources qu'il mobilise. Il s'agit donc d'un point sur lequel Elyse Energy pourra répondre : la disponibilité, les conditions d'approvisionnement. Nous avons également évoqué l'itinéraire sylvicole, de la méthodologie au-delà de la consommation, de la certification et de l'encadrement réglementaire des pratiques actuelles et à venir.

Le dernier point qui a été évoqué concerne l'impact carbone du prélèvement de la biomasse forestière et sur toute la chaîne d'approvisionnement (transport, combustion).

### **Mathieu HOYER, Elyse Energy**

Comme pour le sujet de l'eau, la biomasse représente un enjeu important lié à l'écosystème et à la biodiversité. Dès l'initiation de ce projet, la première chose que nous avons fait, est de regarder le gisement disponible pour s'assurer de sa compatibilité avec les besoins du projet et intégrer le projet dans les conclusions des stratégies nationales bas-carbone. Nous avons rapidement et presque immédiatement cherché à faire tout ce que nous pouvions pour réduire la quantité de prélèvement. Cela a été rappelé, le premier point a été d'électrifier ce qui peut être électrifié et d'avoir à termes, 70 % des ressources qui soient électriques et non issues de la biomasse. Le deuxième point relève de la part résiduelle de biomasse nécessaire au procédé. Nous recherchons à diversifier les sources de biomasse pour limiter la pression sur la ressource forestière. Cela s'est traduit dès le début du projet dans le scénario 2, par des choix techniques et technologiques qui sont de deux natures :

- Le premier est le recours à l'hydrogène dans le processus de fabrication. L'hydrogène permet, pour la même quantité de biomasse, de produire deux fois plus de kérosène. Pour la même quantité, nous consommons deux fois moins de biomasse.
- Le deuxième élément, lié à la technologie employée, est la capacité technique à aller chercher différents types de biomasses qui sont complexes à traiter. Il s'agit de la raison pour laquelle elles ne sont pas ou peu utilisées dans les industries conventionnelles. Cela traduit alors notre volonté d'aller vers une consommation plus raisonnée et par extension plus durable.

Nous continuerons à alimenter le public au travers des informations associées à cet enjeu. Cela sera notamment possible lorsque le plan d'approvisionnement sera terminé. L'étude de gisement sera quant à elle consolidée par des bureaux externes. L'étude d'impacts des prélèvements doit être renforcée. Nous allons chercher de nouvelles compétences. Les conclusions de cette étude d'impact pourraient apporter un éclairage et permettre au plan d'approvisionnement de s'inscrire dans la durabilité en ayant le maximum d'éclairage pour le faire.

### **La concertation**

La concertation a pris une place importante dans les échanges. Il s'agit d'une procédure qui n'est pas familière de tous les territoires, et dont les subtilités ne sont pas toujours comprises par les participants mais aussi par les opérateurs industriels qui les découvrent. La concertation préalable n'est pas le moment du choix final. Vous avez témoigné ne pas comprendre comment le processus décisionnel se faisait et à quel moment la parole était entendue et à quels moments les choix avaient lieu.

Sur ce thème, vous avez également remis en question la légitimité, la cohérence et la pertinence de ce qui est évoqué par les acteurs, les intervenants, et les garants de la CNDP. Ces derniers n'ont pas échappé à un certain nombre de contributions et de questions sur leur rôle, leurs missions et la place de la CNDP.

Nous avons également ressenti la problématique du temps et fait le constat ensemble que la concertation arrive à un moment où Elyse Energy n'a pas les réponses à toutes les questions puisque l'élaboration du projet n'est pas terminée. Vous avez ainsi l'impression que le débat ne peut pas avoir lieu complètement et qu'il est en attente. Il s'agit d'un aspect inhérent au calendrier des procédures de concertation du public. Le dernier point, plutôt positif, relève aussi de la procédure qui a été saluée par certains participants puisqu'elle a permis de créer un débat. Tout le monde n'a pas été d'accord sur l'ensemble des aspects mais un espace a été offert au grand public pour dire ce qu'il pense du projet. Cet espace n'existe aujourd'hui pas pour tous les projets. Le dernier point est la question de la confiance et de la légitimité des informations transmises. Vous nous avez témoigné que vous êtes sur un territoire avec un passé industriel important à la fois riche mais aussi fort de retours d'expériences parfois compliqués. Vous avez abordé cette concertation et la lecture de ce projet avec tout ce retour d'expérience et cet historique. Enfin, la concertation n'est pas terminée puisqu'une concertation continue sera menée dès le 18 janvier.

**Mathieu HOYER, Elyse Energy**

Pendant la concertation continue, nous allons maintenir les outils de communication mis en place. Cette réunion n'est pas une clôture puisque la concertation continue est une période durant laquelle nous allons pouvoir continuer à échanger et vous transmettre de l'information.

## Second temps d'échanges

**« Merci pour donc ce petit temps de parole que je vais m'accorder donc moi en tant que citoyen étant bien inquiet de ce genre de nouveaux projets où il y a beaucoup de points d'interrogation. C'est la première fois que je viens, j'ai suivi le dossier de loin. Il y a énormément de points d'interrogation. Donc on dit oui, on n'a pas ça, nous parlons de 2 milliards, nous évoquons le fait de toucher à nos forêts, nous parlons d'études d'impacts mais qu'au niveau industriel vous avez une page et demie dédiée aux études d'impacts dans le dossier. Je trouve ça très léger, même trop léger. Vous ne parlez pas du tout des études d'impacts sur les forêts qui vont être faites ou pas. Ma question est : est-ce que vous avez prévu de faire cette étude d'impacts ? J'ai vu que Biotope avait réalisé vos études d'impacts au niveau industriel, vous parlez du Robinier qui est une espèce invasive alors qu'elle est présente depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle, on en fait des piquets d'Acacia, c'est super utile pour les abeilles, et c'est un de vos arguments pour pouvoir implanter vos usines là-dessus. Je trouve ça un peu limite, et puis c'est vide en fait. Y'a rien et là on fait 2h30 de bla-bla et vous nous laissez poser quatre questions. J'ai juste une question : qui va réaliser les études d'impacts ? Quand est-ce que ça va sortir concrètement ? Quand est-ce qu'on pourra avoir l'information ? »**

**Réponse de Elyse Energy :** Nous sommes partis d'un premier jet technique que nous avons simplifié pour être pédagogique. Il y a un équilibre à trouver et pour aller plus loin nous avons réalisé des fiches thématiques. Vous trouverez également des compléments en ce qui concerne les études sur le site internet du projet. Nous sommes aussi dans une phase très préliminaire du projet. Nous ne sommes pas dans une phase d'enquête publique où le projet est figé car le dossier est déposé. Cela crée nécessairement un écart et nous en convenons bien. Nous avons tâché de faire le plus grand nombre d'études en amont de la concertation préalable de manière proactive pour qu'il y ait un niveau d'information minimum suffisant pour avoir ces échanges. La concertation continue permettra d'apporter les compléments de réponses nécessaires avant le dépôt du projet.

Les études d'impacts sont encadrées par la réglementation qui indique qu'elle doit être menée au moment du dépôt de dossier. Dans l'absolu, nous pouvons attendre encore longtemps avant de la faire mais ce n'est pas du tout l'approche souhaitée par Elyse Energy. Nous avons entendu pendant la concertation des sujets liés à l'eau et à la biomasse. Nous lançons dès maintenant une étude d'impacts sur ces deux thèmes pour nourrir notre feuille de route. Nous devons prendre le temps pour faire ces études car les sujets sont complexes et il est difficile de trouver des cabinets extérieurs experts tel que Biotope pour un inventaire faune/flore. À la lumière de la concertation, nous avons renforcé les études autour de la biomasse : c'est-à-dire que nous imaginions travailler avec un cabinet d'experts, mais au regard de la diversité des sujets, nous avons complété nos attentes et mandaté quatre cabinets d'experts pour travailler sur l'étude d'impact. L'objectif est qu'elle soit finalisée pendant la concertation continue pour pouvoir la partager.

**« Bonsoir à tous, j'ai peut-être mal compris ce que vous avez dit. J'ai cru vous entendre dire que l'agence Adour Garonne pensait que le projet était compatible. Or j'ai lu hier, par hasard, dans le média France Bleu Béarn Bigorre l'article suivant qui dit : l'agence a donc rédigé une contribution pour faire part de ses interrogations et soulever plusieurs points de vigilance vis-à-vis d'une consommation en eau non négligeable. Véronique Mabrut s'interroge donc sur la compatibilité de ce projet avec le plan de sobriété national sur l'eau qui va être décliné**

**localement dès cette année. Ce projet n'est pas neutre. Deuxième question, dans le Sud-Ouest, nous avons le projet Nacre, nous avons le projet Flying Whales, nous avons le projet SOBEGI, nous avons une centrale biomasse à Lannemezan, nous avons un projet de centrale biomasse dans le Tarn-et-Garonne je crois, il existe déjà BioLacq énergie et plusieurs papèteries. Est-ce que vous avez étudié l'impact du cumul de tous ces prélèvements en bois sur la forêt et la pression exercée par tous ces prélèvements ? »**

*L'animatrice a précisé que la contribution de l'Agence de l'Eau Adour Garonne est disponible sur le site Internet du projet telle qu'elle a été publiée, sans reprise.*

Réponse de Elyse Energy : L'Agence de l'Eau Adour Garonne a publié une contribution sous la forme d'un cahier d'acteurs. Elle est disponible sur le site internet du projet. Nous l'avons lue et l'élément dont nous avons fait référence est le suivant : « Le projet semble compatible avec les ressources ». Cela est tiré du cahier d'acteurs. Nous vous invitons à le lire depuis le site internet du projet (cliquer [ici](#)). Néanmoins, il y a effectivement les alertes que vous avez rappelé légitimement, de deux ou de trois ordres.

Le premier point est qu'en effet cela représente une quantité significative qui va devoir s'articuler avec un plan de sobriété visant à réduire de 10 % les consommations et les prélèvements. En conséquence, le projet va évidemment devoir faire sa part et s'articuler avec cet effort de sobriété. Le deuxième point porte sur des ressources hydrologiques qui varient effectivement dans le temps, avec notamment moins d'enneigement. Cela peut créer un certain nombre de difficultés l'été qu'il va falloir anticiper sur les besoins du projet, comme les autres consommateurs.

Le troisième point mentionné est qu'en conséquence, il est important que Elyse Energy fasse des efforts et explore toutes les pistes de réutilisation de l'eau.

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette vision. Et, par ailleurs, cette vision a été partagée lors de l'atelier dédié au sujet de l'eau, disponible lui aussi en rediffusion sur notre site internet avec un compte-rendu écrit (cliquer [ici](#)). D'un part, le chiffre donné, et ayant beaucoup circulé, correspond au prélèvement. Ce chiffre est volontairement maximisant. Nous avons été conservateurs pour nous assurer que, même dans le pire des scénarios, nous soyons compatibles avec ces ressources, qui, comme pour le reste, sont essentielles pour la viabilité du projet. Ensuite, plusieurs pistes d'amélioration sont en cours de travail chez nous. Néanmoins, nous ne souhaitons pas faire de fausses promesses avant de les avoir validées. De fait, des études sont menées pour pouvoir regarder jusqu'où il est possible d'aller dans les réductions. D'autre part, le prélèvement est un élément important : quand il n'y a pas d'eau, il n'y a pas de prélèvement. Il est important de distinguer le prélèvement de la consommation, en particulier sur ce projet. Dans notre cas, le prélèvement par rapport à la consommation est deux fois plus important, mais la consommation, après les rejets (une partie des procédés produisent de l'eau) est deux fois moins importante. Concernant la seconde question, nous avons justement été interpellés en début de concertation sur notre rôle de planification et de coordination au sein du territoire vis-à-vis des autres projets. Nous nous sommes donc rapprochés des cellules biomasse Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, dont le rôle est de s'assurer que les projets s'inscrivent bien dans une trajectoire. Ce sont des choses qui vont être menées en parallèle. Nous avons conscience qu'ils vont, par ailleurs, nous demander un certain nombre d'informations et de compléments d'informations sur notre étude de gisement et l'étude d'impact à venir. Ils s'affaireront à croiser l'ensemble des données pour s'assurer que les projets soient compatibles, a minima dans leurs critères de lecture.

**« Je vais parler des dégâts dans la forêt. Dans les vallées béarnaises, les forêts appartiennent pour une part importante aux communes ou aux syndicats de communes, donc je ne sais pas comment vous allez arriver à négocier avec ces structures qui sont bien ancrées sur leur patrimoine. Voici ma première question : quels seront vos moyens, les moyens que vous osez employer ? L'autre question c'est le fait qu'actuellement l'exploitation forestière pose déjà des soucis aux riverains, aux communes par rapport à l'entretien des pistes ou l'entretien des routes. Qui va payer ? Et est-ce que vous allez solliciter de l'argent public pour réparer tous les dégâts**

que l'exploitation que vous pensez mener à bien pourra causer ? Je me permets d'ajouter que l'ancien député de la quatrième circonscription était opposé au projet Florian qui projetait de détruire la forêt également, donc vous aurez des résistances. »

Réponse de Elyse Energy : Votre première question portait sur la mobilisation, la capacité à mobiliser le gisement et en particulier le gisement sur les forêts locales. Nous avons établi une trajectoire pour cela.

Premièrement, nous souhaitons limiter cette part de prélèvement forestier à un tiers des besoins. L'autre point, que nous avons toujours assumé, c'est que pour avoir des prélèvements durables, il faut les réaliser dans des zones qui soient suffisamment diffuses, et suffisamment adaptées. Il ne s'agit, en aucun cas, d'aller concentrer des prélèvements sur des massifs réduits, ultra localisés, ça n'aurait tout simplement pas de sens. Nous n'avons jamais énoncé le fait, que nous allions sourcer 100 % de la ressource dans les forêts locales. C'est une précision importante.

Ensuite sur la capacité de mobilisation, nous pouvons vous apporter une réponse partielle car on touche vite à des sujets de filière et de société. La mobilisation forestière s'inscrit dans des filières industrielles avec une règle d'usage : d'abord le bois d'œuvre, ensuite le bois d'industrie, des usages que nous consommons tous. A la fin, il y a l'énergie avec la production des électro ou des biocarburants. Nous nous inscrivons donc dans la continuité de la filière. L'enjeu de structurer les moyens au niveau de la filière forestière est essentiel pour avoir un cadre durable : coupe, transformation et contrôle pour assurer la traçabilité. Nous avons également identifié l'enjeu de filière et nous l'avons évoqué. La question qui se pose est : comment est-ce que nous, en tant que maître d'ouvrage, nous allons pouvoir avoir une action concrète là-dedans ? Nous n'aurons pas toutes les clés. Les questions que vous posez sur la remise en état des pistes ne me permet pas de vous répondre en deux mots. Il y a des choses qui relèvent de la compétence d'entreprise forestière. Est-ce qu'à travers nos politiques d'achat, à travers l'adhésion à des labels, nous allons pouvoir assurer un certain niveau de prescription là-dedans ? La réponse est oui. Est-ce que nous pouvons traiter tous les sujets de la filière ? La réponse est non. La réponse passera aussi par l'établissement du plan d'approvisionnement.

**« C'est passé très vite sur les questions liées aux opportunités de projet électricité-eau. Sur l'électricité, je voulais juste mentionner que pour le nucléaire, excusez-moi, mais c'est à base d'uranium et nous n'en avons pas en France donc ce n'est pas compatible avec la recherche de souveraineté de nos ressources énergétiques. Ensuite, nous avons une position dominante sur ce sujet, mais, nous sommes souverains et il nous ait demandé la souveraineté sur les déchets nucléaires. Jusqu'à présent nous exportions et que maintenant il nous ait demandé de garder les déchets chez nous. Donc ça c'est un petit rappel sur la situation. Je voulais juste dire que la France a fait le choix dès les années 2000-2010, du bois-énergie. Cela signifie que dans le mix énergétique des 13 énergies renouvelables, la France a botté en touche sur tout ce qui concernait le solaire à l'époque et est allé chercher le bois-énergie très rapidement. Et parallèlement, elle est allée aussi développer les agrocarburants pour nos voitures. Ça s'est fait de manière très lisse et nous avons été très vite épinglé par l'Europe, par la Communauté Européenne pour subventionner nos agrocarburants. Toutefois, lorsque dans les différents tours de réglementation européenne, on arrive à l'aviation, on met l'aviation un petit peu dans l'obligation de mettre en place des objectifs, et puis en fait le comité européen dit qu'il faudrait plus d'agrocarburants pour les avions : on est bien d'accord, donc des carburants de deuxième génération. En revanche, on laisse nos agro-carburant dans nos voitures. Néanmoins les avions posent un problème parce que si nous n'avons plus le droit aux agro-carburants, nous devons aller chercher les carburant verts ailleurs. Donc évidemment nous avons proposé la biomasse forestière pour faire des carburants de deuxième génération, et la plupart des députés européens se sont opposés à cette disposition. Il a fallu que la France ferraille très fort avec un autre pays européen pour que finalement le bois reste une ressource renouvelable en tant qu'énergie dans la matière énergie, parce qu'on avait déjà mis en place toute une filière d'énergie, on n'était pas les seuls pays mais on en a mis beaucoup plus en place en France qu'ailleurs. Aujourd'hui on a ferrillé**

**au niveau lobbying fin 2022. Cela s'est joué à quelques voix près et ce n'était pas seulement les écologistes qui étaient pour cette disposition et ça exclu uniquement les forêts primaires européennes de la ressource renouvelables bois énergie et voilà où on se trouve aujourd'hui. Ce que je veux vous dire, c'est que quand même, la directrice de l'énergie de l'Union Européenne a émis des recommandations dans l'annexe 9 de la nouvelle réglementation qui vient d'être mise en application en 2023 en France. Par conséquent, il sera demandé à l'État de bien regarder ses recommandations et nous serons là aux enquêtes publiques et nous serons là pour le recours monsieur, afin que ces recommandations soient bien prises en compte. Et j'espère que vous les avez bien lus parce que si nous lisons bien les recommandations de la directrice de l'énergie de l'Union Européenne, vous n'êtes pas dans le coup du tout. »**

**Réponse de Elyse Energy :** Sur le sujet du nucléaire, nous partageons le fait que nous ne produisons pas d'uranium mais il s'agit d'un autre débat et nous en avons suffisamment avec les questions de bois, d'eau ou d'aviation. Concernant la lecture que vous faites des réflexions européennes, il y a effectivement des discussions ont eu lieu au niveau européen en 2022-2023, notamment sur les ressources de biomasse éligibles dans les textes. Nous avons vu qu'un certain nombre de pays avait des visions qui n'étaient pas toutes alignées. Les pays scandinaves, par exemple, ont été en principe à la manœuvre parce qu'ils ont ces ressources. Nous avons bien perçu que la réglementation européenne possède un certain nombre d'intrants qui sont exclus aujourd'hui des usages, vous les avez rappelés pour un certain nombre d'entre eux. Pour la partie aéronautique, nous notons qu'il existe plusieurs voix qui coexistent et la nôtre en est une. Nous considérons que toutes vont être nécessaires compte tenu des enjeux. Nous avons conscience que le nœud gordien pour ces projets, c'est ce que nous appelons la gestion durable de la biomasse, et que celle-ci sera encadrée dans le cadre des certifications. Notre lecture rend ce projet compatible avec cette gestion-là, en tous cas nous suivons ces éléments réglementaires avec beaucoup d'intérêt et nous notons que d'autres projets n'ont pas fait le choix de la torréfaction (projet en Suède de même nature).

**« Quelques petites questions sur votre projet global. Vous dites à un moment donné que vous êtes totalement dépendant de l'électricité, ensuite de l'hydrogène, la réalité c'est quoi ? C'est que vous êtes en premier dépendant de l'eau. Si vous n'avez plus d'eau, vous ne pouvez plus faire de l'hydrogène. Si vous faites moins hydrogène, vous allez être obligé de prendre plus de biomasse. Alors, lors des réunions thématiques que nous avons faites, vous m'avez dit que de toute façon, si vous aviez beaucoup moins d'hydrogène, vous arrêteriez la production des sites. Nous avons certains élus qui étaient à la dernière CSS et où il y a une fuite sur une conduite à Arrens et je peux vous dire que quand les industriels devaient arrêter leur unité, ce n'était pas des larmes de crocodile, mais ce n'était pas loin. Donc effectivement aujourd'hui votre process et votre installation dépendent totalement de l'eau alors que l'on sait qu'aujourd'hui l'eau est une ressource qui va être de moins en moins disponible et qui va être de plus en plus étudiée. Je pense que sur les premières années vous aurez des dérogations de Monsieur le préfet qui vous permettra de pomper toute l'eau du Gave que vous souhaitez. Mais je ne pense pas que ça va durer. Donc effectivement est-ce que vous avez une solution ? Est-ce que vous avez un plan B ? Il n'y a personne qui a de plan B, aucun élu n'a de plan B, mais est-ce que vous, vous en avez un ? »**

**Réponse de Elyse Energy :** Vous avez raison, le projet pour la production d'hydrogène dépend de l'eau. Quand on produit de l'hydrogène par électrolyse de l'eau, on sépare l'eau, H<sub>2</sub>O, en hydrogène. C'est un fait incontestable que nous partageons car nous avons construit le projet en ce sens. Sur la viabilité à long terme, nous avons construit le dimensionnement sur la base du débit d'étiage. Les chiffres que nous vous donnons sont aujourd'hui des chiffres maximisant, nous visons à les réduire et par définition, s'il n'y a pas d'eau, effectivement il n'y a pas de production. Nous avons regardé les trajectoires futures, et le projet est compatible avec les trajectoires futures dans la base des études de gisement qui sont disponibles.

Votre deuxième point consiste à dire que sans hydrogène (et donc sans eau à l'avenir) nous allons consommer deux fois plus de biomasse. Notre projet est dimensionné pour 300 000 tonnes de

biomasse, nous ne pouvons pas mettre 600 000 tonnes de biomasse, cela ne marche pas et nous n'allons pas investir ou surdimensionner les unités. Le projet est basé sur 300 000 tonnes de biomasse et l'hydrogène permet d'optimiser le rendement carbone et donc d'avoir un rendement biomasse de 100 % et non pas de 50 %.

Concernant la production destinée à l'aviation, les produits sont de deux ordres :

- Une partie des produits se qualifierait au titre des biocarburants avancés.
- Une partie serait des carburants de synthèse, puisque la source de l'énergie principale est de l'électricité.

La valorisation économique de ces deux produits n'est pas la même, et le projet repose sur ces deux produits. Nous avons besoin de pouvoir valoriser une partie de notre production comme carburant de synthèse, en reflet de l'électricité que nous utilisons pour pouvoir finalement développer ce projet. Le projet sera dimensionné pour être adapté aux ressources hydrauliques disponibles et aux projections que nous pourrions faire.

**« Je m'interroge sur le montage financier. Vous avez été très obscurs sur la manière dont vous allez financer le projet. Vous avez dit que vous allez vous appuyer sur vos fonds propres mais vous avez dit aussi que c'était un projet à hauteur de 2 milliards. En trois minutes de recherche je vois que votre capital social est de 297 000 € et que la société a trois ans d'existence. Je ne comprends pas vraiment comment vous allez pouvoir puiser dans vos fonds propres.**

**La deuxième question porte sur votre société qui a été créée par cinq sociétés. Ces cinq sociétés sont des sociétés de conseils en gestion et en affaires. Il n'y a donc pas une seule de ces sociétés qui constitue Elyse Energy qui soit compétente dans le domaine de l'énergie ou de l'industrie. Et ces sociétés sont aussi des sociétés constituées par d'autres sociétés. Ce genre de millefeuille fait énormément penser à tout un tas de grosses sociétés qui font de l'évitement fiscal où elles peuvent se cacher les unes derrière les autres. J'aimerais savoir vraiment où vous allez puiser les 2 milliards nécessaires à ce projet ? Imaginons que même si écologiquement vous respectez absolument tous les engagements écologiques au niveau de l'eau, du bois, de l'électricité, comment allez-vous le financer ? Pour finir, êtes-vous tous les trois salariés ou actionnaires ? »**  
L'animatrice a précisé être prestataire d'Elyse Energy en charge de l'animation de la concertation.

**Réponse de Elyse Energy :** Votre question est l'occasion de rentrer dans un peu plus de détails concernant le financement. Les chiffres que vous évoquez sont vertigineux et vous pouvez-vous dire mais comment Elyse Energy peut financer ce projet ? Il y a plusieurs éléments de réponses. Tout d'abord il s'agit de financements de projets d'énergie, de projet d'infrastructures qui sont à certains égards relativement classiques et qu'il faut considérer comme venant par phases. Nous avons des phases qui nous amènent jusqu'à 2025, c'est-à-dire jusqu'à la décision finale d'investissement et qui visent à réduire le niveau de risque du projet. Cette phase nous vous l'avons dit, elle est majoritairement financée sur les fonds propres d'Elyse Energy et de ses partenaires (Avril, Axens, IFPEN et BioNext) ce qui diffère du capital social de l'entreprise. Aujourd'hui, il s'agit de cet attelage qui finance sur ses propres capitaux les premières phases du projet avec l'apport de financements publics. La première phase représente un montant aux alentours de 20 millions d'euros. Les 2 milliards d'euros concernent majoritairement la commande des équipements et la construction des équipements (environ 90 %). Les 2 milliards seront principalement financés grâce à la mobilisation des capitaux privés. C'est la même manière que nous avons pu le faire dans nos vies professionnelles précédentes pour du solaire, de l'éolien ou encore du bio méthane. Cela se traduit par la recherche de banques qui vont prêter, de la même manière qu'elles peuvent vous prêter de l'argent pour vos crédits immobiliers. A cela s'ajoute de la recherche de fonds d'infrastructures qui entrent dans le capital de la société. Ce montage financier va permettre de financer le gros du chiffre que vous avez évoqué et, c'est un fonctionnement qui est extrêmement classique et qui a permis typiquement dans notre pays de financer le développement et l'émergence d'une filière solaire photovoltaïque. Par exemple, ceux ayant créés cette filière solaire photovoltaïque sont aujourd'hui des acteurs majoritairement indépendants. Ce sont des gens qui il y a 10 - 15 ans, comme nous aujourd'hui dans les carburants durables, sont allés financer leurs projets sur ce type de montage.

Concernant les parts de l'Etat, nous avons déjà évoqué ce sujet. D'autres appels à projets sur ce type de montage sont prévus et peut-être qu'il y aura une part de financement additionnel. Mais dans tous les cas ce ne sera pas à la hauteur des chiffres dont nous avons parlé. Nous sommes tous conscients de l'état des finances publiques.

En tout cas, voici le modèle de fonctionnement du financement de projet, dit « à recours limité » sur ce type de grands projets d'infrastructure, qui est le nôtre, et qui est assez commun dans les grandes filières émergentes d'énergie bas-carbone. Deuxième chose si vous avez des doutes, il se trouve que sur un autre projet qui s'appelle eM-Rhône, un projet de production de méthanol uniquement, nous avons aussi eu un certain nombre de financements européens. Dans le cadre de ce type d'appel à projet, nous avons des audits et des vérifications, de la part de ces acteurs, pour s'assurer que nous ne sommes pas dans le millefeuille que vous évoquez et que nous avons une solidité financière permettant aux prêteurs de s'assurer que nous menons à bien nos projets. Il y a quand même une bonne utilisation de l'argent public, qui fait, qu'il existe des externes et des compagnies d'audit qui sont présents pour assurer ces garde-fous et pour faire en sorte que Elyse Energy, nos partenaires, soient au rendez-vous en matière de solidité financière et de respect, de l'ensemble de nos obligations fiscales.

**« Pouvez-vous compléter sur la notion d'expérience sur le sujet des énergies et autres thèmes associés en précisant sur quoi vous vous appuyez du point de vue des expériences et des expertises sur ce thème ? »**

**Réponse de Elyse Energy :** Parmi les associés, nous avons uniquement des personnes issues du secteur de l'énergie. Pascal Pénicaud était directeur général de Ténergie, un acteur majeur du solaire photovoltaïque en France. Cédric de Saint-Jouan, est à la tête de Vol-V, une société qui a développé de l'éolien, du solaire, puis des unités de production de gaz vert. Ces personnes bénéficient de cette expérience dans l'énergie. Ils possèdent un historique d'investissement dans ces projets de transition. Ensuite Elyse Energy se compose de 60 collaboratrices et collaborateurs, issus des grandes ingénieries et qui apportent toutes leurs compétences nécessaires à un maître d'ouvrage pour élaborer un tel projet. Nous sommes également entourés de partenaires qui sont au cœur des filières que nous avons évoqué (Axens, IFP Energies Nouvelles, Avril).

**« Quel est le lien entre Avril et la FSNSEA ? »**

**Réponse de Elyse Energy :** Nous n'avons pas d'éléments de réponse à apporter sur ce point. Nous prenons votre remarque et vous invitons à regarder ces informations publiques il n'y a rien à cacher à ce sujet.

**« Bonsoir, je viens du pays basque, un endroit où on n'a pas vu passer la concertation, sauf un petit déjeuner interdit au public, je me suis donc déplacé à Lacq.**

**Ma question porte sur la biomasse. Je suis étonné qu'à aucun moment nous ne parlons d'hectares. Nous parlons de mètres cubes, de tonnes, mais nous pouvons très bien calculer. Vous avez par ailleurs répondu à la contribution n°81 en indiquant qu'un mètre cube de biomasse humide représente 800 kg. Nous pouvons donc faire la liaison entre tonnes et mètre cube. Nous savons bien en prenant les mesures de l'ONF entre autres, qu'en moyenne dans 1 hectare, on compte 160 m<sup>3</sup>. Les conversions sont donc possibles. Je suis étonné que vous ne soyez pas capable de faire cela, ou bien il s'agit d'une façon de présenter peut-être. Nous avons trouvé que cela représentait 14 000 hectares rasés en six ans car à la question des coupes rases, vous répondez que les coupes rase ne sont pas interdites. Donc nous pouvons imaginer 14 000 hectares de coupe rase. Alors bien sûr, la forêt elle se régénère quand on présente en mètres cubes, mais quand cela est présenté en hectare, il y a du temps qui passe avant qu'elle se régénère. Je pense qu'il y a une présentation qui n'est pas correcte et qui n'est pas difficile à faire et pour laquelle nous n'avons pas besoin d'experts. Voilà donc sur la biomasse forestière, nous sommes inquiets parce que c'est important.**

**La précédente personne a tout à l'heure rappelé tous les autres projets qui vont s'ajouter sur le bassin de Lacq. Nous avons l'impression dans notre pays que nous sommes passés à l'industrialisation de la forêt. Je ne suis pas pour la sanctuarisation de toute la forêt car j'ai des charpentes, des meubles, mais nous pourrions avoir une production de la forêt qui soit raisonnée et précautionneuse et là je crois que nous sommes en train de passer un autre stade.**

**Pour la biomasse secondaire, je suis inquiet parce qu'elle est organisée, les palettes, les sciures, servent à d'autres activités. Votre arrivée et votre demande importante, ne va-t-elle pas désorganiser ce secteur ? Ensuite ce secteur est tellement éloigné, que je vois bien les camions d'Elyse faire des va et viens dans tous les départements, avec un coup de revient important. Comme je suis de ceux qui sont défiants comme vous dites, je me dis que vous vous allez dire que le prix de revient c'est trop cher pour le secondaire et que c'est plus facile de couper les forêts. Donc vous allez encore augmenter la coupe des forêts.**

**Quant à la biomasse agricole, elle aussi est assez organisée, et puis surtout est-ce que ça ne va pas entraîner la diminution d'hectares destinés aux cultures alimentaires, pour des cultures qui vont alimenter votre projet ?**

**Au sujet de l'eau, j'ai la même défiance, j'ai bien vu que vous disiez que c'est très peu par rapport à l'étiage du Gave etc. Mais dans vos documents, il y a un graphique qui dit que sur le plateau de Lacq, il y a eu en 2021, 14 millions de mètres cubes, dont 11 millions pompés dans le Gave et que vous allez en pomper 7,7 millions de plus. Cela signifie que vous allez pomper 64,5 % de plus. Quand nous prenons les chiffres d'une façon ou d'une autre, ils ont un retentissement différent, c'est pour cela que je suis défiant.**

**Je suis tellement défiant que je vais m'adresser aux garants. Vous avez parlé des experts, j'ai ici une liste d'études qui seront présentes dans le troisième trimestre et qui ne sont pas présentes aujourd'hui dans la concertation mais qui le seront lors de l'enquête publique. Vous avez mandaté toute une série d'experts et j'ai l'expérience du débat public où les opposants avaient une place aussi dans la présentation. Quand les choses se cristallisent sur certains domaines, j'ai vu des présidents du débat public, prendre l'initiative de choisir et de payer un bureau d'études suisse, indépendant, pour trancher la question, donnant des résultats intéressants. Sur le bilan carbone s'il y avait une initiative du Conseil National du Débat Public de confier la question du bilan carbone à un bureau d'études allemand, peut-être que nous aurions des éléments différents. »**

**Réponse de la CNDP :** Concernant les expertises indépendantes, elles peuvent être réalisées sur un temps car il est nécessaire de rédiger un appel d'offres sur le besoin pour sélectionner le bureau d'études. Dans le cadre d'une concertation préalable de trois mois, le temps requis est insuffisant contrairement au débat public. Cependant, sur une concertation continue qui peut durer entre 1 an et 18 mois, cela peut tout à fait être mis en place. Cela a été fait par exemple sur la concertation continue sur l'interconnexion électrique avec RTE. Vous avez raison et cela fait partie des éléments que nous allons proposer dans notre bilan car ce sujet est complexe, nous l'avons tous vu qu'une expertise indépendante est nécessaire.

Par rapport à votre réflexion sur la place des opposants, ça peut aussi faire partie des éléments que nous pouvons proposer dans le cadre de la concertation continue. Ce sera Elyse Energy qui décidera de ce qui pourra être fait, mais en tout cas nous allons le proposer.

**Réponse de Elyse Energy :** Nous avons fait certifier notre bilan carbone sur un autre projet par un organisme allemand, et évidemment nous ferons certifier notre process. Nous le partagerons par cet organisme ou un autre organisme de même nature. Ce sera de toute façon une exigence de nos clients et d'un certain nombre de parties prenantes politiques. Il s'agit d'un élément qui est nécessaire pour nous et qui doit aussi venir entretenir la confiance pour réduire la défiance que vous avez évoquée.

Concernant votre premier point, nous avons proposé dans la concertation d'aller à la rencontre des territoires au-delà du bassin de Lacq. C'était une volonté d'aller au-delà du territoire, mais aussi d'aller vers une diversité des publics. On a tâché de mettre en place un dispositif suffisamment ambitieux à la hauteur des enjeux et sous la validation des garants.

Nous entendons et nous partageons l'enjeu sur les ressources de manière générale et en particulier la biomasse. La conversion en hectares en première approche ne nous avait pas paru pertinente parce que dès que nous parlons de moyenne, il faut aussi regarder l'écart. Tant que nous n'avons pas figé quelque chose, ces chiffres veulent tout et rien dire. Au moment où nous serons amenés à figer un plan d'approvisionnement, il y aura une réalité beaucoup plus tangible.

Concernant l'aspect diversité au sens géographique et qui met en avant le sujet logistique, il s'agit de l'une des raisons pour lesquelles nous avons considéré la multimodalité, c'est-à-dire le mode de transport mixte route et ferroviaire. Pour cette raison, nous avons intégré dans le choix et dans l'analyse des sites potentiels d'implantation, la possibilité de desserte locale par voie ferrée. Nous avons eu des retours durant l'atelier connexions sur le parcours et le cheminement. Nous sommes conscients de la frustration de ne pas pouvoir être davantage prescriptif, mais à ce stade notre objectif est d'aller vers ces modes multimodaux qui évitent justement de mettre de multiples camions sur la route.

Concernant la diversité des types de biomasse, il n'est pas question de concentrer les prélèvements sur un massif en particulier. Les sujets de durabilité seront mesurés à l'aune de cette étude d'impacts qui mettra en avant un certain nombre d'itinéraires sylvicoles sur les bassins d'approvisionnement qui sont identifiés.

Sur le sujet de la biomasse agricole, nous ne pouvons pas, réglementairement parlant, utiliser de matières agricoles au sens consommable pour produire des biocarburants. Quand on généralise et que nous utilisons le terme biomasse agricole, nous ne parlons pas de consommables ou de matières alimentaires, c'est un point important. Cela fait donc partie des études qui ont été effectuées. Des gisements ont été identifiés, sur lesquels il y a des choses à créer, des choses à faire, des collaborations à monter pour voir si cela fonctionne et dans quelles conditions cela fonctionne. La seule chose que nous disons, c'est que cette ressource peut faire du sens dans un schéma de durabilité dans le périmètre d'approvisionnement raisonnable du projet.

**« Une question qui me taraude depuis longtemps sur la philosophie de votre projet. Supposons que vous réussissiez et qu'en 2030, je me décide enfin aller jouer au golf à Miami, qu'est-ce qui m'empêche de choisir Qatar Airways plutôt qu'un billet d'une compagnie qui utilise des produits issus de l'usine BioTjet ? Quelle compagnie aérienne allez-vous fournir en biocarburant ? »**

**Réponse d'Elyse Energy :** Nous n'avons pas encore conclu de contrat d'approvisionnement avec les compagnies. La logique définie sera un approvisionnement national en matière d'infrastructure aéroportuaire. Nous n'allons pas envoyer notre e-biokérosène à l'autre bout du monde. Il s'agit d'un approvisionnement qui va se faire sur des plateformes aéroportuaires françaises qui le proposeront dans le cadre de leurs mandats d'incorporation.

La réglementation s'applique à tous les vols intra-européens et à tous les vols au départ et à l'arrivée de l'Union Européenne : que ce soit Qatar, Air France, ou l'armée. Tout le monde est soumis à cette réglementation avec un mandat d'incorporation qui commence en 2025 et qui augmente progressivement à partir de 2030 avec un mandat de « bio » et un mandat de « e ». Nous répondrons au client côté compagnie ou côté opérateur qui nous aura fait part du besoin.

Les mandats d'incorporation s'appliquent quelles que soient les compagnies. Les mandats européens s'appliquent aux fournisseurs de carburants (WFS, Total...), aux aéroports à partir d'une certaine taille et aux compagnies aériennes ou à tout utilisateur de e-biokérosène dans notre pays.

**« Je vais être un peu taquin et faire une petite pensée philosophique. J'ai l'habitude de dire que l'espèce humaine se différencie de toutes les autres par deux caractéristiques : la connerie et la prétention. La connerie parce qu'il est clair que les scientifiques nous ont démontré qu'on va droit dans le mur. L'existence de l'espèce humaine, nous n'en sommes pas certains et la nature reprendra ces droits derrière nous, rassurons-nous. La prétention parce qu'on est certains que tous les techniciens que vous êtes vont nous apporter les bonnes solutions. J'ai fait avec mon ami Patrice Laurent tout à l'heure, je l'ai un peu taquiné avec la rhétorique parce que la CCLLO a titré sur son dernier bulletin « La CCLLO décarbone l'avenir ». Alors moi je ne suis pas d'accord,**

***on ne décarbone pas l'avenir, on essaie de moins envoyer de carbone dans l'atmosphère, soyons clair là-dessus. Personne ne décarbone, surtout pas moi qui fait de la bagnole en plus. Je le dis à tout le monde pour être clair et pas me faire tomber dessus à la sortie. J'ai ma lourde part de responsabilité dans la pollution que j'émetts tous les jours. Par contre, vous avez mentionné que vous vous inscrivez dans l'écosystème du territoire. Alors il y a toujours du greenwashing, « écosystème » et tous ces trucs là...***

***Comme vous l'avez compris, nous sommes riverains de sites industriels et la reconversion du site ne s'est pas faite sans dégât. Il y a eu de grosses émanations non maîtrisées par de nouvelles industries qui se sont installées. Ces émanations existent toujours. L'une des dernières que nous avons notées et qui est sur les rapports d'Atmo Aquitaine, est justement issue de la biomasse et a généré des émissions de particules ultra-fines. Je vous rappelle que les particules ultra-fines entraînent la mort de 40 000 personnes en France, chaque année.***

***Je vous renouvelle mon invitation et j'espère que mes amis les élus en feront autant. J'espère que vous allez venir habiter à Lacq, à Bézingrand, à Pardies ou à Abidos pour profiter du magnifique écosystème qu'on a chez nous. Je vous remercie, bonne soirée. »***

***Réponse d'Elyse Energy:*** Sur la première partie de votre intervention, sans rentrer dans l'introduction qui vous appartient, nous partageons cet aspect et sommes très attentifs à ce sujet. Effectivement en analysant le cycle de vie, il y a toujours un impact. Pour cette raison, vous ne verrez jamais parler de révolution, de changer le monde chez Elyse Energy. Nous en avons bien conscience parce que nous faisons ces calculs à longueur de journées et toute l'activité humaine a un impact et en conséquence, au-delà des solutions techniques qui peuvent avoir un rôle à jouer, évidemment ça interroge sur nos comportements.

Nous pouvons apporter un complément par rapport à la problématique des particules fines émises par la combustion. Le projet E-CHO, au sens large, n'est pas sur ce type de procédés. Nous ne sommes pas sur du brûlage. L'objectif est de convertir la matière carbonée qui se trouve être de la biomasse pour en faire un carburant. Toute particule carbonée, notamment sous forme de particules fines qui se retrouveraient dans l'atmosphère, n'a pas vocation à être relâchée notamment parce que c'est du carbone et que le procédé en a besoin. Nous ne nous basons pas sur de la méthanisation, cela ne va pas fermenter. Nous sommes bien conscients de ces enjeux d'impacts d'où le format, avec un atelier dédié à cette thématique, et des compléments que nous vous devons sur un certain nombre de sujets, quand nous avancerons dans la conception des installations.

***« Je vais intervenir en tant que haut-pyrénéen. Je me préoccupe de la ressource en eau depuis plus de 25 ans sur mon département des Hautes-Pyrénées considéré comme un château d'eau. Quand j'entends que vous allez pomper dans le Gave de Pau, je pense que vous savez qu'il vient des Hautes-Pyrénées. Son grand bassin versant est équipé de plusieurs stations de ski, certaines un peu basses, qui vont consommer de l'eau avant vous car ils vont tenter de produire de la neige artificielle. Le Gave de Pau alimente ensuite la ville de Pau en eau potable, il y a énormément de besoins qui sont assurés par le Gave. Lorsque la directrice de l'agence Adour-Garonne s'inquiète de votre projet, moi je la comprends. Nous travaillons ensemble sur des projets de réutilisation pour les Hautes-Pyrénées d'une partie du Gave de Pau, parce qu'on a besoin de cette eau sur certains secteurs où les rivières sont de véritables cloaques par manque d'eau. Je pense que vous avez dû vous intéresser à tout ça mais si vous ne l'avez pas fait je vous conseille de le faire parce qu'il y a plusieurs consommateurs. Ensuite, je terminerai en vous disant que vous pourriez espérer recevoir de l'eau qui viendrait de la vallée d'Aure, parce que, par les lacs de montagne nous avons des tunnels qui alimentent la station hydroélectrique de Pragnères qui déverse dans le Gave de Pau. Les hauts-pyrénéens, ceux qui s'inquiètent de l'eau, nous allons surveiller cela de très près car nous ne voulons pas se faire piquer notre flotte.***

***« Juste pour faire un petit rappel, je sais pas si tout le monde a en tête, au sujet de la fabrication des énergies renouvelables ou des énergies propres depuis qu'elles existent, elles n'ont jamais atteint leur objectif qui était de remplacer l'énergie carbone. Elle se sont rajoutées à notre***

**consommation énergétique. J'ai une question à ce propos, je me demandais : êtes-vous venus en train ou en avion ? »**

**Réponse d'Elyse Energy :** Nous sommes implantés en local et possédons des équipes à d'autres endroits de France (Marseille, Lyon, Paris). Les collaborateurs présents ce soir ce sont déplacés en empruntant divers modes de transports.

Je suis venu en train cette semaine, 6h04 de trajet et nous revenons sur l'intérêt de la dynamique ferroviaire. En effet, nous avons évoqué la partie technique du transport industriel mais pour la desserte des passagers, il existe des sujets importants aussi pour la dynamique des territoires. Est-ce qu'un projet comme E-CHO peut y contribuer ?

**« Je ne voudrai pas que vous soyez déçus à l'arrivée de votre entreprise quant à la réalité des vertus que vous déployez. Encore une fois, les énergies renouvelables n'ont fait que se rajouter à notre consommation d'énergie. J'ai bien peur que le problème ne soit pas la production, le type de production de notre énergie mais notre consommation. »**

**« Moi ce qui m'inquiète c'est la superficie de la France que vous prétendez faire contribuer à votre éminent projet. Le sud du Centre, c'est-à-dire le Limousin, est concerné, nous pouvons aussi aller vers la Méditerranée, un peu partout, parce que ça ne va jamais suffire. Et moi, ce sur quoi j'ai le plus bondi, c'est à propos de vos diversifications parce que quand on diversifie avec l'utilisation des haies, moi je perds mon calme. Parce que les haies, c'est la biodiversité. Les haies ça protège l'eau. Maintenant on fait des haies pour pouvoir cultiver et avoir une culture qui soit protégée. Tout ce qu'il y a dans les haies c'est de la biodiversité. Autant une biodiversité qui est de fleurs, de plantes, mais tous les animaux se retrouvent dans les haies : les oiseaux se retrouvent dans les haies. Ce qui manque à votre projet, c'est de savoir ce qu'est la vie parce que vous parlez beaucoup de choses, qui sont des choses tout à fait techniques, qui semblent techniques mais qui ne le sont pas en réalité. Il faudrait que vous alliez un petit peu dans les bois, un petit peu au bord des rivières, un petit peu dans les haies, ça vous ferait un bien fou et vous verriez ce que c'est qu'un pays dirigé... enfin dirigé, vous n'êtes qu'une petite PME. Alors justement, qu'une petite PME prenne en charge plus du quart de la France pour produire, pour faire un peu d'argent n'est-ce pas, pour produire...Que ne l'on me fasse pas croire quand même que ce carburant que vous aurez produit, soi-disant décarboné, quand il va brûler dans les tuyères des avions, comme disait mon camarade, ça fera aussi du CO<sub>2</sub>. Je crois que finalement vous n'êtes que dans les soustractions, c'est-à-dire vous dites, puisqu'on n'utilise pas des fossiles, à ce moment-là c'est vertueux, et puisqu'ensuite on va décarboner comme vous dites, puisque vous décarbonez à chaque pas, c'est votre mot préféré, vous allez décarboner mais je crois qu'en fait ce n'est pas un projet vertueux. Voilà, c'est tout ce que j'ai à vous dire. »**

## **Temps d'échanges et de participation en stands thématiques**



Un quatrième temps était prévu dans cette rencontre pour permettre aux participants d'échanger avec l'équipe d'Elyse Energy. À ce titre, deux stands ont été mis en place et tenus par l'équipe d'Elyse Energy. L'ensemble de ces personnes étaient à disposition pour échanger et répondre à l'ensemble des questions posées et recueillir les diverses attentes.

### **Stand Concertation continue**

Le stand dédié à la concertation continue était présent en vue de recueillir les attentes des participants sur les sujets à aborder lors de cette nouvelle phase de concertation ainsi que les formats à adopter.

Le stand avait exposé un panneau présentant les grands principes de la concertation. Un support participatif était également présent afin d'y recueillir l'ensemble des demandes.

Le stand a recueilli une contribution. Un participant a souhaité que d'autres forums participatifs soient organisés pendant la concertation continue.

### **Stand Le projet E-CHO**

Le stand relatif au projet E-CHO était présent afin de permettre aux participants de poser l'ensemble de leurs questions en lien avec le projet. L'équipe d'Elyse Energy était présente pour répondre aux questions.

Le stand a recueilli une contribution. Deux participantes se sont interrogées sur le prélèvement en eau : « Qui gère les prélèvements en eau pour le projet E-CHO et de manière générale ? » « Quel est le prix du prélèvement pour le projet E-CHO ? »

## ANNEXES

### Panneau participatif du stand concertation continue



### Panneau participatif du stand projet E-CHO

